

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

PROPOSITION TECHNIQUE

Juillet 2020

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET	4
2.	OBJECTIFS DU PROJET	6
2.1.	OBJECTIF PRINCIPAL.....	6
2.2.	AUTRES OBJECTIFS.....	6
2.3.	DESTINATAIRE DE LA BOITE À OUTILS.....	6
3.	METHODES ET PHASAGE DE L'ETUDE.....	7
3.1.	PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION.....	7
3.1.1	Bien gérer la ressource forestière.....	7
3.1.2	Rassurer le consommateur.....	7
3.1.3	Mieux vendre ses productions ?	8
3.1.4	Bien travailler en entreprise	8
3.1.5	Préserver les fonctions de la forêt et contribuer défendre l'image du bois tropical	8
3.1.6	Garantir la conformité avec les législations nationales	8
3.1.7	Quelles solutions de certifications ?.....	9
3.2.	PRÉSENTATION DE LA BOÎTE À OUTILS	9
3.2.1	Concepts clés	9
3.2.2	Éléments structurants de la boîte à outil	10
3.2.3	Organisation de la boîte à outil	11
3.2.4	Supports de présentation.....	12
3.3.	RESSOURCES ET MOYENS DE DIFFUSION	13
3.3.1	Les moyens humains.....	13
3.3.2	Ressources bibliographiques.....	13
3.3.3	Moyens de diffusion et de communication.....	14
3.4.	FICHE NORMALISÉE PAR THÉMATIQUE	14
3.4.1	Contenu des fiches.....	14
3.4.2	Visuel de fiche	15
3.4.3	Phasage du travail.....	18
3.4.4	Principaux modules et fiches normalisées	18
3.5.	PRODUCTION DES SUPPORTS TECHNIQUES NORMALISÉS.....	28
3.5.1	Contenu des supports.....	28
3.5.2	Répartition des supports par fiche	29
3.6.	MISE EN LIGNE DE LA BOITE À OUTIL	33
3.7.	RÉUNIONS ET LIVRABLES	34
3.7.1	Réunions de présentation.....	34
3.7.2	Réunions internes à l'équipe	34
3.7.3	Livrables	34
4.	CALENDRIER ET PLAN D'INTERVENTION	36
5.	APPENDICES.....	39
5.1.	APPENDICE 1 : PERSONNEL ET RESSOURCES AFFECTÉES À L'ACTION	39
5.1.1	Présentation des experts mobilisés sur le contrat du consortium Eco Consult-Oréade Brèche pour la conception de la boîte à outils (fiches normalisées) et l'organisation, la coordination et la conception des modules et des fiches.....	39

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

5.1.2	Présentation des bureaux identifiés pour la conception des supports techniques normalisés 42	
5.1.3	Répartition des tâches entre les bureaux d'études identifiés pour la conception des supports techniques normalisés	46
5.1.4	Présentation des experts identifiés pour la conception des supports techniques normalisés 49	
5.1.5	Présentation des compétences des experts mobilisés	61
5.2.	APPENDICE 2 : DRAFT DE LA FICHE « POLLUTION-BIODIVERSITÉ ».....	63
5.3.	APPENDICE 3 : EXEMPLE D'UN MODÈLE DE PROCÉDURE.....	68
5.4.	APPENDICE 4 : EXEMPLES D'ILLUSTRATIONS	72

1. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

Après un démarrage rapide et une croissance soutenue entre 2006 et 2010, la dynamique de la certification forestière Gestion Durable dans le bassin du Congo a fortement ralenti. Les entreprises volontaires ont obtenu et maintenu leur certificat mais peu d'entreprises nouvelles se sont lancées par la suite dans le processus. Les certificats dits « de légalité » (OLB, LS, TLV) ont connu une évolution similaire.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène, mais on retiendra principalement le manque de valorisation économique des produits certifiés sur le marché export, le coût et la complexité du mécanisme de certification avec l'émergence d'exigences nouvelles (cas de la mise en place des IFL par exemple), la peur du changement et la peur de s'exposer à une certaine pression médiatique via certaines ONGs internationales et l'idée assez généralisée au sein des entreprises qu'il valait mieux attendre de voir l'évolution du processus APV FLEGT et du RBUE plutôt que se lancer dans la certification de légalité.

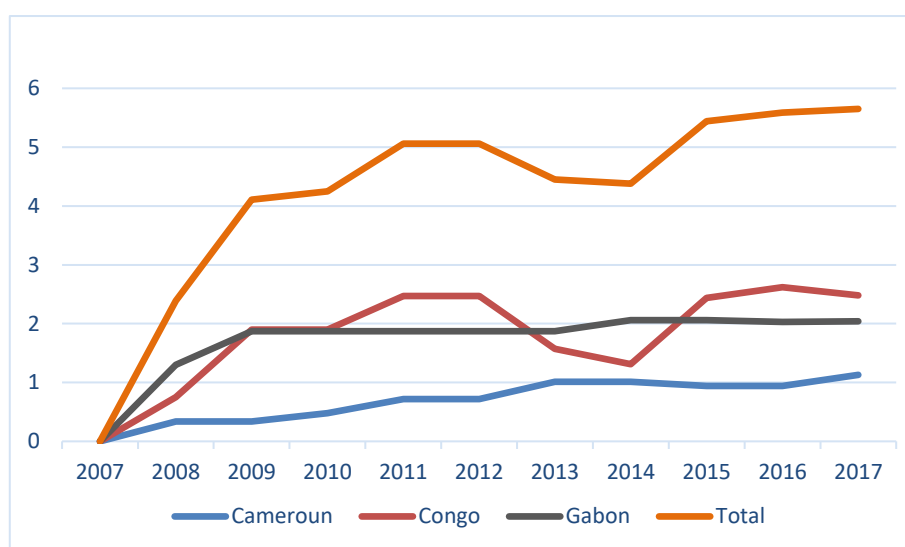


Figure 1. Evolution des surfaces FSC depuis 2007

Type de certificat	Nombre	Surface en ha
FSC	9	4 493 629
PAFC	1	596 822
Légalité OLB	13	3 542 424
Légalité LS	2	1 975 454
Légalité TLV	2	431 528

Source : Donnée ATIBT, juin 2019.

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

Aujourd'hui, constatant le peu de progrès des APV Flegt et néanmoins l'exigence des marchés pour un bois tracé et exploité suivant des normes légales, certains Etats de la sous-région réfléchissent, voire ont déjà décidé d'imposer aux entreprises, la certification vérifiée tierce partie, alors qu'elle est conçue comme une démarche fondamentalement volontaire et commerciale. C'est très clairement le cas au Gabon où le président Ali BONGO a déclaré en septembre 2018, que la certification FSC sera une obligation en 2022. Au Congo, différentes versions du code forestier intègrent une certification obligatoire, tandis que le MINFOF au Cameroun et l'UE sont sur le point de lier l'appui budgétaire de l'aide communautaire à l'obtention de certificats de légalité vérifié tierce partie, permettant à l'Administration de délivrer des certificats de légalité APV-Flegt.

Par ailleurs, les autorités chinoises ont annoncé récemment, leurs volontés de mettre fin au commerce des bois illégaux.

De fait, de très nombreuses entreprises commencent (ou recommencent), parfois probablement sous contrainte, à s'intéresser à la certification. Actuellement, dans le cadre de la composante « coaching » du PPECF, 25 entreprises représentant 8 millions d'hectares sont inscrites et 15 entreprises représentant 6,5 millions d'hectares ont été diagnostiquées. Elles sont ou seront donc en grande partie, à très court terme engagées de façon opérationnelle dans le processus de certification.

Dans ce contexte qui reste encore largement évolutif, les besoins des entreprises en termes d'informations, d'explications, de formations et d'outils opérationnels sont énormes. En effet, les entreprises non certifiées ou celles qui sont en cours de processus ont généralement une vision très lacunaire du fonctionnement des systèmes de certifications, du niveau d'exigence règlementaire et technique, des outils et procédures à mettre en œuvre, des besoins en compétence, formation et ressources humaines et des nécessaires mutations dans l'organisation et la culture d'entreprise. La barrière de la langue est évidemment un facteur impactant additionnel pour les entreprises à capitaux asiatiques, très présentes, dans le bassin du Congo.

C'est pour répondre à ces besoins essentiels et urgents de transmission d'informations et de capitalisation des activités de coaching PPECF que la requête « boîte à outil certification PPECF » est ci-dessous présentée.

Rappelons, par ailleurs, que cette boîte à outils était un point important de la soumission du groupement Eco Consult-Oréade Brèche, suite à l'appel d'offres lancé par la KfW, pour la phase II du PPECF.

2. OBJECTIFS DU PROJET

2.1.OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal du projet est de construire une « boîte à outil PPECF pour la certification dans le bassin du Congo », considérée comme une des références et permettant aux entreprises engagées vers une certification : (i) **d'obtenir des éléments informatifs, explicatifs** permettant d'augmenter significativement le niveau de compréhension et d'appropriation de la certification par les entreprises et (ii) de **disposer d'outils très opérationnels et très pratiques** permettant de faciliter la mise en œuvre des différentes étapes et plans d'action nécessaire au processus de certification. Ainsi, l'objectif de la boîte à outils PPECF est de **permettre à des entreprises voulant se certifier par leurs propres moyens de pouvoir le faire de façon plus autonome**, même si un appui technique extérieur par des bureaux d'études expérimentées ou des consultants spécialisés en certification reste un facteur facilitant, bien que coûteux.

2.2.AUTRES OBJECTIFS

De façon plus indirecte, un autre objectif de la boîte à outil PPECF est qu'elle permette aux entreprises de disposer d'un moyen d'auto-évaluation de leur niveau général par rapport aux exigences de la certification et **d'identifier les lacunes en termes d'outils, de procédures, de bases de données de gestion** (ex : gestion des fichiers du personnels, gestion des stocks EPI...). La boîte à outil permettra également, aux entreprises **d'évaluer les changements à mettre en œuvre dans l'organisation des ressources humaines** (cellule certification, organisation du dialogue social, comité HSE...) et d'y trouver des conseils et des modes opératoires d'amélioration.

Par ailleurs, la boîte à outils accessible aux parties prenantes de la gestion forestière, agira certainement en modérateur de conflits, car elle pourra servir de référence arbitrale en cas de litige où très souvent, le manque d'informations voire des a priori erronés sont à leur origine.

2.3.DESTINATAIRE DE LA BOITE A OUTILS

La « boîte à outil certification PPECF » s'adressera en priorité :

- aux chefs d'entreprises et aux principaux cadres des entreprises d'exploitation forestière, concessionnaires non certifiés ou en cours de processus de certification (qu'il soit via l'accompagnement PPECF ou pas) pour évaluer leur niveau et les actions qui restent à mettre en place avant d'être certifiés ;
- aux responsables certification des entreprises et cadres en charge des principaux postes clé (responsable faune, responsable social, HSE, responsable contrôle-monitoring) qui disposeront d'outils pratiques permettant de mettre en œuvre ou d'améliorer leurs pratiques ;
- aux cadres techniques et agents de maîtrise (responsable atelier, responsable de chantier, responsable route, etc.)

De façon plus indirecte, la boîte à outils pourra intéresser :

- les Parties prenantes de la gestion forestière : ONGs locales, nationales et internationales sur les thématiques environnementales et sociales, les représentants des populations riveraines et autochtones, les administrations forestières et environnementales de la sous-région, etc. ;
- les organismes de certification qui verront dans la boîte à outils la traduction très opérationnelle des exigences de la certification (notion de vérificateur) ;
- les autres acteurs : bailleurs de fonds (UE, AFD, KFW, BM...) et les partenaires du développement ;
- les acheteurs de bois, négociant, importateurs, les prescripteurs techniques-architectes, les consommateurs, etc.

3. METHODES ET PHASAGE DE L'ETUDE

3.1. PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

L'objectif de cette partie, introductive au guide, sera de démontrer l'intérêt pour les entreprises de s'engager dans un processus de bonne gestion et dans une démarche de certification des productions.

3.1.1 Bien gérer la ressource forestière

Tous les schémas de certification forestière se basent sur le principe que les concessions doivent être aménagées et que leur gestion soit maîtrisée. Par ailleurs, l'achèvement des premières rotations d'exploitation montre combien la bonne connaissance et une plus large mobilisation des ressources en bois sont essentielles pour la pérennité des opérateurs forestiers. Dans cette optique, le plan d'aménagement s'avère être un outil essentiel. Tout d'abord il permet de bien connaître et caractériser les volumes de bois mobilisables. A partir de là, le gestionnaire forestier doit s'appuyer sur cette connaissance pour développer son activité, élargir la gamme des essences et des qualités exploitées, orienter ses investissements industriels, ses recherches de partenaires, de clients. Cette proactivité est indispensable pour assurer la pérennité à moyen terme des entreprises et donc satisfaire aux exigences d'une bonne gestion forestière imposée par la certification. Le guide explicitera en quoi l'aménagement doit être décliné en tableaux de bord et outil de planification et de suivi.

Ainsi, lorsqu'il est bien maîtrisé et mis en œuvre, le plan d'aménagement est bénéfique, aussi bien pour le gestionnaire forestier (outil de planification opérationnelle, outil de base pour l'élaboration des business plans de l'entreprise..), l'Etat (propriétaire de la concession, et bénéficiant ainsi de retombées financières substantielles en lien avec la mise en valeur des concessions) et les populations locales (préservation des droits coutumiers, partage des bénéfices....).

3.1.2 Rassurer le consommateur

A la base, l'engagement des entreprises dans une démarche de certification vise à répondre à des exigences commerciales imposées par certains marchés, en lien avec des attentes. Il

s'agira ici de décrire les attentes des marchés, qui répondent aux demandes des consommateurs.

3.1.3 Mieux vendre ses productions ?

Les avantages en termes de prix de vente sont loin d'être à la hauteur des espérances et la part des bois vendus comme certifié est limitée. Néanmoins, certains marchés exigent des produits certifiés, que ce soit sur les marchés internationaux voire même sur des marchés nationaux (cas de la ZES de Nkok au Gabon). Des décisions importantes sont prises par les Etats pour une plus grande exigence sur les conditions de productions des bois importés. Cette partie fera un état des lieux sur le positionnement des productions certifiées sur les différents marchés.

3.1.4 Bien travailler en entreprise

L'obtention d'une certification, de légalité ou de gestion durable, requière la mise en place d'un système de gestion documenté, explicitant toutes les pratiques de l'entreprise. Bien au-delà des exigences de la certification, ce système est un outil de rationalisation de d'optimisation des performances de l'entreprise. Le guide consacrera d'ailleurs un module de la boîte à outils à cette thématique. Ici, il s'agira de développer les bénéfices de la mise en place de ce système de gestion pour l'entreprise, notamment en améliorant l'organisation du travail, la planification des activités, l'amélioration des productivités.

3.1.5 Préserver les fonctions de la forêt et contribuer défendre l'image du bois tropical

Le secteur forestier tropical est régulièrement exposé à des critiques de la part de détracteurs, qui adressent des messages simples à une opinion publique sensible à la préservation des forêts. Face à ces critiques, les opérateurs forestiers manquent pour certains d'arguments pour se défendre. En attestant du respect d'un ensemble de principes de bonne gestion, définis par les lois nationales ou des standards internationaux, la certification assure que l'entreprise préserve les forêts et garantissent qu'elles assurent toujours les fonctions d'une forêt tropicale humide.

Il s'agira ici de démontrer que le modèle de gestion forestière déployé en Afrique centrale depuis plus de 20 ans et inscrit dans les réglementations nationales, et dont la mise en œuvre est attestée par la certification, est un gage de bonne gestion forestière, en garantissant le maintien des fonctions de la forêt (économique, écologique, social), modèle complémentaire des actions de conservation entreprises sur les aires protégées.

Les différentes fonctions écosystémiques seront passées en revue, pour chacune les menaces que font potentiellement peser dessus une exploitation forestière seront listées, ainsi que les modalités de leur préservation au regard des exigences nationales et des différents standards de certification. Une annexe sous forme de « Frequently Asked Questions » complètera cette partie en fournissant aux entreprises forestières certifiées des arguments de réponses face aux critiques les plus fréquemment émises au sujet de la gestion des forêts de production en Afrique Centrale.

3.1.6 Garantir la conformité avec les législations nationales

La base de la certification est le respect des exigences légales en matière de gestion forestière, de droit du travail... Or les Etats d'Afrique Centrale ont développé depuis 20 ans des réglementations et normes de gestion des forêts exemplaires qui constituent un atout majeur pour le secteur forestier. Les questionnements concernent davantage la bonne application de ces cadres que leur niveau d'exigence. Ainsi la certification vient avant tout attester par une vérification indépendante le bon respect de ces cadres réglementaires et normatifs.

Il s'agira ici de présenter de manière très synthétique les modèles de gestion des forêts de production en Afrique Centrale, les dispositions légales et réglementaires de 5 pays concernés (Gabon, Congo, Cameroun, RDC, RCA) de plus en plus contraignantes pour les entreprises ainsi que les évolutions en cours qui pourraient, à court terme, aller jusqu'à imposer la certification de leurs productions. La certification des productions forestières est un atout pour les Etats, à divers titres : elle leur permet d'attester que l'Etat propriétaire gère ses forêts, de rassurer les partenaires et client dans un contexte de défiance sur la bonne gouvernance. Elle permet de sécuriser les recettes forestières. Des mécanismes incitatifs ou coercitifs se mettent en place ou sont à l'étude. Là aussi, comme sur le point précédent (3.1.4), le guide donnera des éléments de langage aux opérateurs forestiers.

3.1.7 Quelles solutions de certifications ?

Cette partie se terminera sur la présentation comparée des différents mécanismes envisageables pour répondre aux attentes des marchés :

- les certifications de légalité : LS, TLV, OLB,
- les certifications de gestion durable,
- les APV et les certificats FLEGT,
- le RBUE et les mécanismes de due diligence,
- les autres mécanismes de contrôle de l'origine légale des productions, à travers l'exemple du système TRACER qui assure le contrôle d'environ 700 000 m³ de grumes / an approvisionnant la Zone Economique Spéciale de Nkok au Gabon.

3.2. PRESENTATION DE LA BOITE A OUTILS

3.2.1 Concepts clés

La boîte à outil proposée repose sur un certain nombre de concepts clés :

- le rendu final sera utile, pragmatique, opérationnel, concret, vivant et adapté aux différents niveaux de certification ;
- sa conception et sa présentation sera soignée et didactique avec la fois un support papier et support numérique permettant des recherches par « mot clé » à l'aide d'un moteur de recherche de nouvelle génération ;
- il concernera tous les systèmes de certification sans exception, disponibles dans le bassin du Congo, à savoir :

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

- ✓ pour les certificats de légalité : LS de Nepcon, TLV de Control Union, OLB de Bureau Veritas ;
- ✓ pour les certificats de gestion durable : PAFC Gabon et PAFC bassin du Congo et FSC.

L'organisation de la boîte à outil sera constituée de différents modules en fonction des grandes thématiques de la certification (approche système, composante social interne, social externe, aménagement-exploitation, biodiversité, environnement, etc.). Chaque module ou grand thème fera l'objet d'une fiche normalisée avec des compléments en Appendices. Cette approche par « module et fiche » sera plus facilement consultable et utilisable par les entreprises qui pourront directement aller « piocher » l'information dans les différents compartiments de la boîte à outils. Elle est également cohérente avec l'organisation des différents standards de certification qui ont tous des approches par grands principes. Elle offrira enfin une certaine souplesse permettant la maintenance de la boîte à outils. Elle permettra également au porteur de « projet de certification » de pouvoir confier la réalisation de certains modules ou tâches à des partenaires ou bureau d'études associés.

Afin d'améliorer l'appropriation de la boîte à outil par les entreprises intéressées, chaque module sera illustré par une série de supports technique normalisés destinés illustrer les fiches et/ou à proposer des exemples qui seront les plus opérationnels possibles.

Remarque : les outils proposés par le consultant ne seront pas des outils directement utilisables par les opérateurs, mais des outils pédagogiques permettant aux opérateurs de construire leur propre système de management de la certification, de manière personnalisée et adaptée à l'entreprise. Il ne s'agira donc pas de reproduire à l'identique des outils développés au sein d'entreprises lors des activités de coaching, mais de s'en inspirer, en capitalisant sur les savoirs faire et expertises complémentaires des membres de l'équipe d'experts, pour élaborer des guides de construction les plus pragmatiques et opérationnels possibles.

3.2.2 Eléments structurants de la boîte à outil

Le schéma ci-après présente les principaux éléments structurants de la boîte à outil :

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

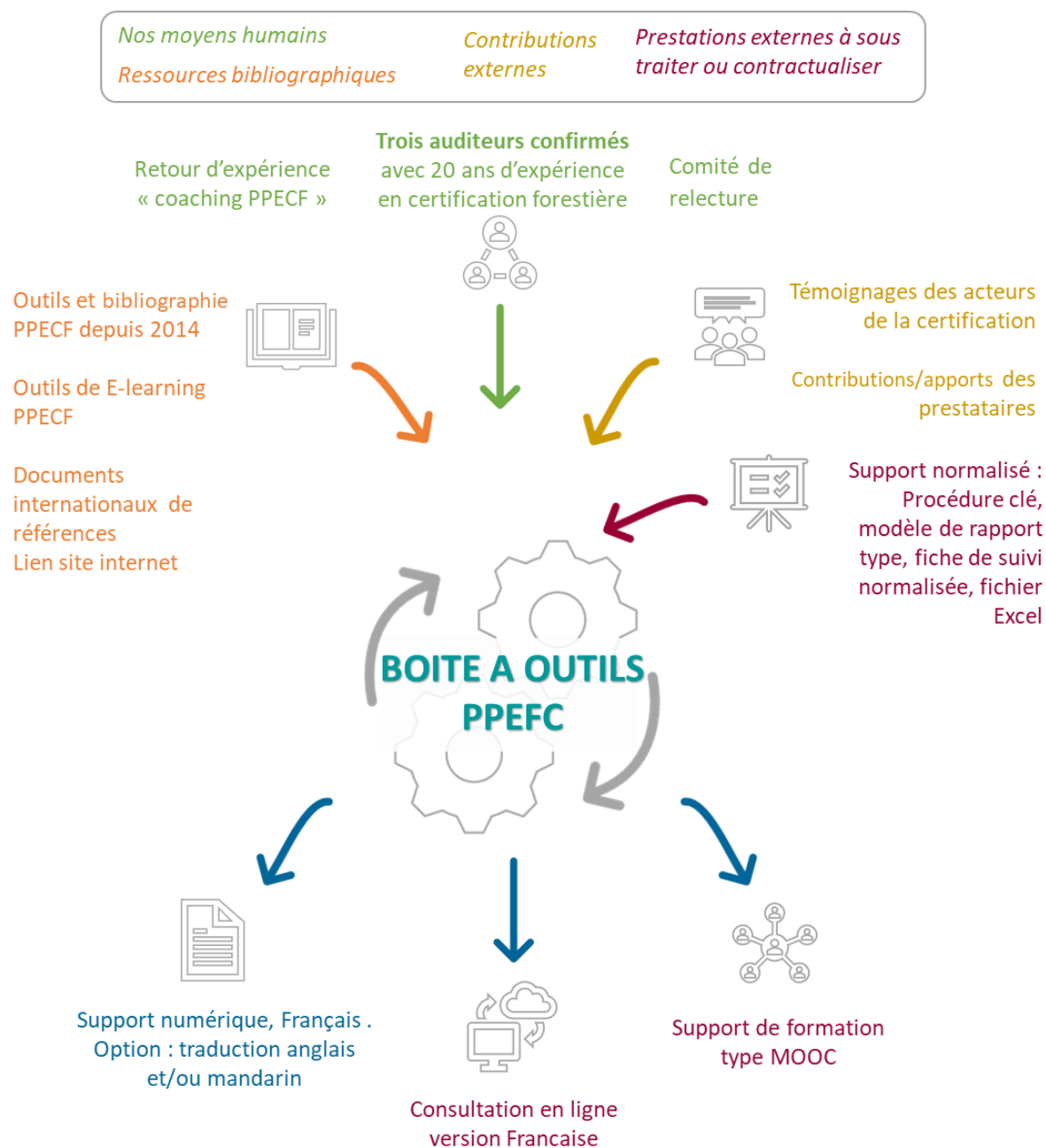


Figure 2 : Eléments constitutifs de la boîte à outils

3.2.3 Organisation de la boîte à outil

La boîte à outil sera organisée autour de deux types de documents :

- 1 - Les fiches normalisées, organisées autour de 5 chapitres :
 - ✓ Avant-propos/préambule
 - ✓ Environnement et objectifs de la boîte à outil
 - ✓ Situation de la certification dans le bassin du Congo, données statistiques

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

- ✓ Les différents certificats
- ✓ Les principaux acteurs
- ✓ Objectifs et portée de la boîte à outils
- ✓ La certification forestière
- ✓ Concepts
- ✓ Principes
- ✓ Principales définitions
- ✓ Eléments méthodologiques ayant permis l'élaboration de la boîte à outil
- ✓ Modules (10) et fiches normalisés (45 à 50 fiches)

Les détails relatifs à l'élaboration des modules et des fiches normalisées sont reportés au § 3.3. Cette prestation mobilise pour la quasi-totalité, le pool de missions court terme, au contrat entre le groupement Eco-Consult Oréade Brèche et la KFW et cette non objection est intégrée dans la présente DNO.

- 2 - Les supports techniques (Appendices au fiches) présentant des exemples de supports normalisés complémentaires aux fiches tels que : organigramme, fiches de poste, procédures, instruction de travail, feuille Excel, rapport, fiche de contrôle, note explicative, illustrations, dessins, etc.

Les documents qui sont considérés dans ces supports techniques sont décrits, à but illustratif et exemplatif, au § 3.4. Cette prestation fait également l'objet d'une demande d'avis de non-objection intégrée dans la présente DNO, dont le financement sera imputé au Fonds de Développement.

3.2.4 Supports de présentation

La boîte à outil sera présentée en français sous une forme :

- PDF (livrable sur clé USB) ;
- web, permettant une consultation aisée pour toutes personnes intéressées de la filière forêts bois, sous format numérique exploitable par un moteur de recherche de nouvelle génération, implanté sur un site web de référence, par exemple le site Web de la COMIFAC. A noter que cette prestation additionnelle sera externalisée sur la base de termes de références rédigés par les consultants.

A noter que le choix de cet hébergement, n'est pas une urgence puisque le PPECF III permettra à la CgP, de gérer la boîte à outils jusqu'au moins 2024, où, elle sera mise en ligne sur son site web.

Une fois finalisée, la boîte à outil pourra servir également de base pour une présentation sous forme de MOOC (massive open online course). Un MOOC est une formation en ligne ouverte à tout type de capable d'accueillir toutes les personnes susceptibles d'être intéressées. Dans le cas précis, il s'agira de définir au cours de l'élaboration de la boîte à outil quels modules

pourraient faire utilement l'objet d'un MOOC. Les consultants prévoient, le cas échéant, de rédiger les TDR des modules qui pourraient faire l'objet d'une prestation séparée.

3.3.RESSOURCES ET MOYENS DE DIFFUSION

3.3.1 Les moyens humains

Les recommandations préconisées et les outils proposés seront construits à partir de l'expérience de

20 années d'audit et du retour d'expérience des 15 diagnostics préalables au coaching réalisés depuis fin janvier 2018 dans les différents pays du bassin du Congo qui permettent aujourd'hui aux **experts PPECF** de parfaitement connaître les besoins des entreprises.

La boîte à outils fera également appel à des contributions de **prestataires externes** hautement qualifiés dans leur domaine respectif, afin de notamment établir les supports normalisés destinés à illustrer les différents modules : procédures, notices, photos, schémas, etc.

La boîte à outil a pour vocation d'offrir des contenus pragmatiques dont la mise en œuvre sera abordable pour les différents types d'entreprises et de standard.

Une présentation des profils des experts PPECF en charge de la rédaction des fiches normalisées ainsi que des prestataires identifiés pour les appuyer est reportée en Appendice 2.

Sur des sujets particulièrement sensibles ou récurrents, la boîte à outil fera également appel aux **témoignages de certains acteurs clés** de la certification dans le bassin du Congo : entreprises certifiées, auditeurs, ONG, etc. qui en quelques lignes seront invité à faire ressortir des conseils clés à destination des entreprises candidates à la certification.

Un **comité technique** (ou de relecture) sera constitué avec des experts reconnus dans leur discipline pour qu'ils puissent apporter leur contribution à l'élaboration des fiches et à la validation finale des différents modules. En première intention, la composition de ce comité pourrait être la suivante :

- 2 représentants de sociétés certifiées ou en cours de certification ;
- 2 représentants de bureaux d'études impliqués dans le processus de certification ;
- 2 représentants d'organisme de certification (ex : NEPCON et BV Douala) ;
- 2 ou 3 lead auditeurs ;
- 1 sociologue ;
- 1 écologue (exemple : Nature +) ;
- 1 représentant d'une ONG internationale impliquée dans le processus (exemple WWF Gabon).

3.3.2 Ressources bibliographiques

Les référentiels, les différents **guides techniques d'interprétation** des différents schémas de certification et les outils d'**e-learning** de PPECF seront valorisés.

Un travail important sera également réalisé dans la **banque de données PPECF** (phase I et II) pour extraire tout type de document, rapport ou outils qui ont été produits et qui pourraient utilement être revalorisés dans le cadre de la boîte à outils PPECF certification.

3.3.3 Moyens de diffusion et de communication

La communication autour de la boîte à outil et sa diffusion seront assurés au travers de quatre vecteurs :

- **l'organisation de deux ateliers** au Gabon et au Congo au cours desquels la boîte à outil sera présentée, expliquée et diffusée sous forme de clés USB ;
- **la traduction de la boîte à outil en anglais et en mandarin** (proposition optionnelle) ;
- **une présentation web**, permettant une consultation aisée pour toutes personnes intéressées de la filière forêts bois, sous format numérique exploitable par un moteur de recherche de
- nouvelle génération, implanté sur un site web de référence ;
- **la préparation d'une formation MOOC**. Cette prestation s'articulera autour de 4 modules clés qui seront illustrés au travers des différents contenus de la boîte à outils éventuellement complétés par des films ou animations. Cette prestation ne pourra être réalisée qu'une fois l'ensemble des outils disponible, elle n'est pas incluse dans la présente proposition.

3.4.FICHE NORMALISEE PAR THEMATIQUE

Cette prestation fait l'objet d'une demande d'ANO dans le cadre du contrat qui lie le groupement Eco

Consult Oréade Brèche et la KFW.

3.4.1 Contenu des fiches

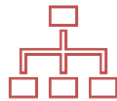
La fiche normalisée reprendra de façon structurée :

- les objectifs / enjeu / contexte / facteur de risque ;
- le rappel des exigences des différents standards de certifications (en reprenant mot à mot le texte de l'indicateur concerné) ;
- le niveau de certification LEGALITE/GESTION DURABLE ;
- le niveau de priorité coté 1/2/3 ;
- les points de vigilance lors des audits, c'est-à-dire « ce qu'attende – ce que veulent voir les auditeurs ». Selon une logique d'approche par vérification ;
- des propositions d'outils (procédures dédiés, liste, document modèle, Fichier Excel, modèle de directive de travail, etc.) ;
- des éléments relatifs à la durée de mise à niveau et de l'expertise requise ou besoin en formation ;
- des photos commentées présentant « le bon et le pas bon » ;

- dessins techniques, etc. ;
- selon les disponibilités, des vidéos commentées (en fonction des partenariats à venir)
- des références documentaires de bases (référence document disponible + doc disponible en Appendice, lien site Internet).

3.4.2 Visuel de fiche

Un visuel de la structure de la fiche est présenté ci-après. Il pourra évoluer au moment du lancement de l'étude.



NIVEAU DE CERTIFICATION
Indication du niveau de certification ...



LE NIVEAU DE PRIORITE 1/2/3
Indication du niveau de priorité concernant ...

1. NOM DU MODULE

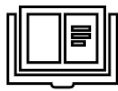
1.2 NOM DE LA FICHE

COMPREHENSION DU CONTEXTE



LES OBJECTIFS / ENJEU / FACTEUR DE RISQUE

Paragraphe introductif permettant de comprendre l'intérêt sur différents plans...



RAPPEL DES EXIGENCES DES DIFFERENTS STANDARDS DE CERTIFICATION

Paragraphe des exigences des différents standards de certifications en reprenant mot à mot le texte de l'indicateur concerné.



POINTS DE VIGILANCE LORS DES AUDITS

Les points de vigilance lors des audits, c'est-à-dire « ce qu'attende – ce que veulent voir les auditeurs ». C'est la logique de l'approche des vérificateurs.



PROPOSITION D'OUTILS

Des propositions d'outils (procédures dédié, liste, document modèle, Fichier Excel, modèle de directive de travail...)



NIVEAU DE CERTIFICATION
Indication du niveau de certification ...

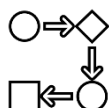


LE NIVEAU DE PRIORITE 1/2/3
Indication du niveau de priorité concernant ...



EXEMPLES DE VERIFICATION

Des photos commentées présentant « le bon et le pas bon »



DESSINS TECHNIQUES

...



TEMOIGNAGES DES PERSONNES RESSOURCES

Collecte de témoignages auprès des personnes ressources permettant d'illustrer les exemples.



VIDEOS

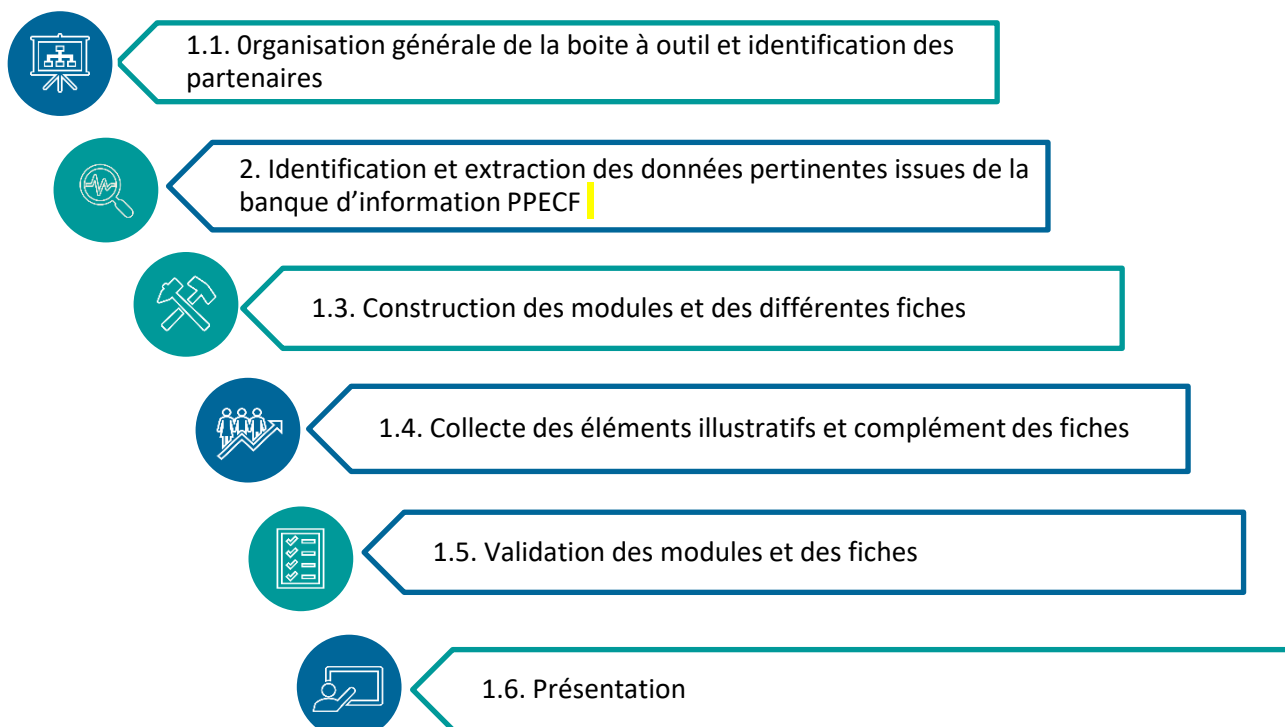
Proposition des vidéos commentées (en fonction des partenariats /disponibilités des outils)



REFERENCES DOCUMENTAIRES

Des références documentaires de bases (référence document disponible + doc disponible en APPENDICE, lien site Internet)

3.4.3 Phasage du travail



3.4.4 Principaux modules et fiches normalisées

La présentation ci-après des module est fondée sur une liste relativement développée des fiches pressenties mais ne prétend pas à l'exhaustivité et pourra être modifiée en fonction des besoins.

Pour ce, l'offre prévoit une réserve de 5 fiches supplémentaires qui seront définies en cours de rédaction selon les besoins identifiés.

MODULE 1. SYSTEME DE CERTIFICATION

Fiche 1.1. Manuel de procédure : élément de méthode

- 1.1.1. La méthode de rédaction d'une procédure
- 1.1.2. La gestion des procédures

Fiche 1.2. Manuel de procédure : élément pratiques

- 1.2.1. Le modèle de procédure
- 1.2.2. La liste des procédures obligatoire/recommandée
- 1.2.3. Procédures cadre rédigées ¹

¹ Ces procédures seront proposées dans le cadre de la Mallette pédagogique pour l'autoformation des entreprises forestières aux métiers de la certification. TERE/GFC

Fiche 1.3. La cellule certification et les métiers de la certification (= Fiche test)

- 1.3.1. Organigramme / positionnement
- 1.3.2. Légitimité et reconnaissance
- 1.3.3. Les moyens dédiés minimum
- 1.3.4. Les fonctions (lien avec fiche suivante) : Responsables QHSE, social, faune, monitoring / contrôle qualité

Fiche 1.4. La gestion documentaire

- 1.4.1. Exigences en matière de documentation/formalisation/preuves
- 1.4.2. La procédure de gestion documentaire et de veille légale
- 1.4.3. Le classement et la conservation des données
- 1.4.4. Les solutions logiciel existantes

Fiche 1.5. La veille légale

- 1.5.1. Liste des textes internationaux et grandes conventions
- 1.5.2. Liste des documents de légalité
- 1.5.3. Les acteurs pouvant appuyer la veille légale (syndicats, administration...)
- 1.5.4. La procédure de veille légale

Fiche 1.6. La formation

- 1.6.1. Le plan de formation : planification et suivi
- 1.6.2. Les principales formations nécessaires à la certification
- 1.6.3. L'offre de formation dans le bassin du Congo (les intervenants et formateurs)
- 1.6.4. Les outils d'E-learning de PPECF

Fiche 1.7. Les outils SIG et GPS

- 1.7.1. Fonction et intérêt aux différentes étapes de l'exploitation (en lien avec fiche EFIR)
- 1.7.2. Les moyens à mettre en œuvre : Référence outils, logiciels, service cartographie, formation du personnel
- 1.7.3. La complémentarité de l'outil GPS

Fiche 1.8. L'entreprise certifiée et son environnement extérieur

- 1.8.1. La notion de partie prenante et la recherche de concertation/ validation
- 1.8.2. Les outils de de communication/information
- 1.8.3. Les documents publics

Fiche 1.9. Le déroulement de l'audit

- 1.9.1. Relation avec les OC
- 1.9.2. La préparation à l'audit
- 1.9.3. Comportement et attitude durant l'audit
- 1.9.4. La méthode de travail des auditeurs (programme, méthode, besoin...)
- 1.9.5. La gestion des non-conformités au sein de l'entreprise

Fiche 1.10. La certification au sein de l'entreprise (= Fiche test)

- 1.10.1. La certification au sein de l'entreprise : l'acceptation du changement
- 1.10.2. Certification et culture d'entreprise, outils de management
- 1.10.3. Cout et bénéfice de la certification, éléments de discussion

Fiche 1.11. La certification, concepts et définitions

- 1.11.1. Le périmètre de certification (géographique-activité-produit)

- 1.11.2. La certification de groupe – la certification multi site
- 1.11.3. Différence entre les différents certificats de légalité et certificats de gestion durable

Fiche 1.12. Les activités pouvant prêter à controverse

- 1.12.1. Dans le champ du certificat
- 1.12.2. Hors champs du certificat

MODULE 2. SOCIAL EXTERNE

Fiche 2.1. Les relations avec les communautés riveraines et peuples autochtones

- 2.1.1. Les outils de dialogue et de concertation mis en place avec les administrations
- 2.1.2. Le concept du CLIP
- 2.1.3. La cartographie participative
- 2.1.4. La gestion des plaintes

Fiche 2.2. La prévention des impacts de l'exploitation forestière et la résolution des conflits

- 2.2.1. Les impacts de l'exploitation forestière et les risques
- 2.2.2. Le rôle de l'inventaire d'exploitation, l'identification des sites sacrés, des PFNL (ressources concurrentielles)
- 2.2.3. La gestion des fronts agricoles et des dégâts aux cultures
- 2.2.4. Incidence pour le plan d'aménagement

Fiche 2.3. L'élaboration des cartes participatives

- 2.3.1. Les besoins de cartographie participative
- 2.3.2. Définition et méthode d'élaboration
- 2.3.3. Exemple concret de cartographie participative

Fiche 2.4. Plan de gestion social

- 2.4.1. Définition et concept de Plan de gestion social (exigence PAFC BC)
- 2.4.2. Exemple commenté de PGS (Modèle / fichier Excel)

Fiche 2.5. Communication et concertation avec les populations autochtones, le CLIP

- 2.5.1. Définition du CLIP, sa position dans les textes règlementaires
- 2.5.2. Mode de matérialisation du CLIP

MODULE 3. CONDITION DE VIE DES TRAVAILLEURS et DES AYANTS DROITS

Fiche 3.1. Les bases vies : Planification/conception

- 3.1.1. Les exigences de l'OIT et de la certification
- 3.1.2. Les différents types de camps (base vie, camp forêt, camp prospection)
- 3.1.3. L'organisation d'une base vie (plan de masse avec le déploiement des éléments de base) – Modèle de case.
- 3.1.4. Phasage

Fiche 3.2. Les bases vies : Exécution

- 3.2.1. L'assainissement des camps : eaux pluviales et eaux usées
- 3.2.2. Les accès à l'eau (en lien avec 3.4)
- 3.2.3. L'électrification

3.2.4. Les latrines et les douches

Fiche 3.3. Les bases vies : fonctionnement

3.3.1. Définition des ayants droits, gestion des camps

3.3.2. Le rôle du chef de camp

3.3.3. Gestion des doléances

3.3.4. Entretien/maintenance

Fiche 3.4. L'accès à l'eau potable et domestique

3.4.1. Potabilité de l'eau, test et valeur

3.4.2. Les solutions de traitement possible.

3.4.3. L'utilisation de l'eau de pluie

3.4.4. La gestion de la distribution et des fontaines à eau (procédure de suivi, entretien, gestion des écoulements)

Fiche 3.5. La gestion de l'économat

3.5.1. Définition et justification de l'économat, condition d'accès

3.5.2. Type de produit et prix

3.5.3. Mode de fonctionnement approvisionnement, gestion de la chaîne du froid, électrification,

3.5.4. Mécanisme de paiement et gestion des dettes.

Fiche 3.6. La gestion des déchets ménagers

3.6.1. Type de déchet,

3.6.2. Collecte et traitement, sécurisation des décharges

Fiche 3.7. L'accès au soin des travailleurs et des ayants droits

3.7.1. Organisation de la santé dans les bases vie

3.7.2. Gestion des stocks de médicament

3.7.3. Outils de suivi – gestion des dossiers médicaux

3.7.4. Relation avec la médecine d'Etat

3.7.5. VIH et IST

MODULE 4. DROITS DES TRAVAILLEURS

Fiche 4.1. Le dialogue social : DD, CHSST, cahier de doléances, etc...

4.1.1. Les élections DP et le travail avec la direction de l'entreprise

4.1.2. Le cahier de doléance, la gestion des plaintes

4.1.3. La question du genre

4.1.4. Le fonctionnement du CHSCT

4.1.5. Cohérence plan de formation et besoins opérationnels

Fiche 4.2. La gestion du personnel et des dossiers

4.2.1. La tenue du dossier du personnel : pièces nécessaires aux dossiers, mise à jour, etc.

4.2.2. Les outils de suivi

Fiche 4.3. La sous-traitance

4.3.1. Le risque de la sous-traitance en certification

4.3.2. Revue administrative des sous-traitants : contrats, pièces légales, contraintes E&S

4.3.3. Suivi /information/sanctions

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

MODULE 5. SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Fiche 5.1. Les contrôles HSE en entreprises

- 5.1.1. Les différents types de contrôle et fiches de suivi
- 5.1.2. Le comportement et l'attitude du HSE au sein de l'entreprise (capacité d'observation et d'innovation, légitimité, contrôle)

Fiche 5.2. La gestion des EPI

- 5.2.1. L'étude de risque et la notion d'EPI adapté par poste
- 5.2.2. Les EPI minimum (tableau des EPI / poste)
- 5.2.3. Gestion des dotations, des stocks, de la conformité des EPI
- 5.2.4. Les outils de sensibilisation/sanction. Le rôle des cadres

Fiche 5.3. La gestion et le suivi des AT

- 5.3.1. Typologie des AT
- 5.3.2. Méthode de suivi statistique, type d'analyse ponctuelle et périodique (fréquence, nombre, moyenne...)
- 5.3.3. Le traitement des AT en CHSST
- 5.3.4. Exemple d'outils (modèle, Fichier Excel)

Fiche 5.4. La sécurité en forêt

- 5.4.1. Les procédures d'urgences en forêt, moyens d'intervention et comportement
- 5.4.2. Les formations 1ier secours
- 5.4.3. Les besoins de communication et d'alerte

Fiche 5.5. La sécurité sur la base technique et site industriel

- 5.5.1. La gestion du risque incendie dans les usines (gestion extincteur, plan évacuation, simulation exercice)
- 5.5.2. La circulation des engins
- 5.5.3. Les personnes étrangères au service

Fiche 5.6. La sécurité sur les voies d'accès et les parcs de rupture

- 5.6.1. La sécurité sur piste : conception, équipement
- 5.6.2. Le comportement des usagers
- 5.6.3. Les outils de signalisation
- 5.6.4. Le convoyage des grumiers

MODULE 6. AMENAGEMENT

Fiche 6.1. L'aménagement dans la certification

- 6.1.1. La qualité du PA et l'appropriation par l'entreprise
- 6.1.2. Le respect des points fondamentaux (succession des AAC, respect des limites, respect volumes des PAO, respect des essences, respect du DMA/DME)
- 6.1.3. L'importance de la prospection et de l'inventaire d'exploitation

Fiche 6.2. Les composantes environnementales et sociales du plan d'aménagement

- 6.2.1. L'étude et les mesures sociales
- 6.2.2. Les mesures environnementales

Fiche 6.3. La gestion des cas particuliers

- 6.3.1. Les superpositions des permis

6.3.2. Les conflits « extérieurs » aux activités de l'entreprise

MODULE 7. EXPLOITATION FORET

Fiche 7.1. L'organisation d'un chantier forestier

- 7.1.1. Les postes clé (cadre et agent de maitrise), rôle et moyens
- 7.1.2. La succession logique des différentes tâches
- 7.1.3. Les avances : route, abattage, débardage

Fiche 7.2. L'exploitation EFIR : le triage

- 7.2.1. Le rôle du triage (préparation du chantier, analyse qualité...)
- 7.2.2. Exemples concrets de méthodes de triages (piquet bois, panneau plaquette...)

Fiche 7.3. L'exploitation EFIR : l'abattage sécurisé

- 7.3.1. Eléments de planification
- 7.3.2. Rappel des techniques de base
- 7.3.3. Le cas des « bois d'eau »
- 7.3.4. Les documents de référence
- 7.3.5. Les formations disponibles (référence et lien avec formation PPECF)

Fiche 7.4. L'exploitation EFIR : le débardage

- 7.4.1. Eléments de planification
- 7.4.2. Rappel des techniques de base
- 7.4.3. Les documents de référence
- 7.4.4. Les formations disponibles (référence et lien avec formation PPECF)

Fiche 7.5. L'exploitation EFIR : Construction pont et digue

- 7.5.1. Eléments de planification
- 7.5.2. Rappel des techniques de base
- 7.5.3. Les documents de référence
- 7.5.4. Les formations disponibles (référence et lien avec formation PPECF)

Fiche 7.6. L'exploitation EFIR : Construction des routes et des pistes

- 7.6.1. Eléments de planification
- 7.6.2. Rappel des techniques de base
- 7.6.3. Le cas des routes proches des cours d'eau
- 7.6.4. Les documents de référence
- 7.6.5. Les formations disponibles (référence et lien avec formation PPECF)

Fiche 7.7. L'exploitation EFIR : Gestion de la carrière de latérite

- 7.7.1. Eléments de planification
- 7.7.2. Rappel des techniques de base
- 7.7.3. Les documents de référence
- 7.7.4. Les formations disponibles (référence et lien avec formation PPECF)

MODULE 8. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

Fiche 8.1. L'étude d'impact environnementale et sociale (EIES) et le PGE

- 8.1.1. Les obligations légales
- 8.1.2. Les contenus d'une EIES : les pièges à éviter
- 8.1.3. L'importance du Plan de gestion environnemental (PGE)
- 8.1.4. Prise en compte du PGES dans l'aménagement

- 8.1.5. L'offre de service disponible dans le bassin du Congo

Fiche 8.2. La biodiversité et le FHVC

- 8.2.1. Inventaires des espèces/habitats
8.2.2. Prise en compte des espèces protégées et de la biodiversité dans les plans d'aménagement. Les séries de conservation
8.2.3. Les outils d'inventaire disponibles et à venir (cf. doc PPECF)
8.2.4. Rappel des concepts et définition spécifique
8.2.5. L'étude FHVC (contenu, offre de BE labélisés...)
8.2.6. Le cas particulier des IFL

Fiche 8.3. Le traitement chimique des grumes (= Fiche test)

- 8.3.1. Les obligations et règle internationale
8.3.2. Les produits utilisables selon FSC
8.3.3. Les règles d'application
8.3.4. Le poste traitement : EPI, local, suivi médical spécifique

Fiche 8.4. Ateliers mécaniques : gestion des hydrocarbures

- 8.4.1. Installation, sécurité des citernes
8.4.2. La station gasoil
8.4.3. Stockage des produits hydrocarbures
8.4.4. Fonctionnement d'un débourbeur/décanteur et stratégie d'installation et de suivi

Fiche 8.5. Ateliers mécaniques : autres activités sensibles

- 8.5.1. La station de lavage
8.5.2. L'atelier gonflage
8.5.3. L'atelier soudage
8.5.4. La gestion des effluents et le rôle des caniveaux périphériques

Fiche 8.6. La gestion générale des déchets (stockage, traitement, évacuation)

- 8.6.1. L'identification et la typologie des déchets
8.6.2. L'organisation rationnelle et rigoureuse des parcs à déchets
8.6.3. Ce qu'il est possible de faire, ce qui est acceptable (brulage stockage, enfouissements, etc.)
8.6.4. La procédure de suivi/gestion

Fiche 8.7. Cas des principaux déchets industriels

- 8.7.1. Les ferrailles
8.7.2. Les huiles usagées et les filtres
8.7.3. Les batteries
8.7.4. Les produits chimiques
8.7.5. Les pneumatiques

Fiche 8.8. Les pollutions en forêt, sur les bases techniques et sites industriels

- 8.8.1. Risques et cas concrets
8.8.2. Les tanks et les citernes gasoils roulants
8.8.3. Les véhicules mécaniques sur chantier
8.8.4. Procédure d'urgence en cas de pollution

Un exemple de cette fiche qui ne porte que sur les pollutions forêt est reporté en Appendice 1.

Fiche 8.9. Certification et concept innovant (services écosystémiques, carbone, etc.)

- 8.9.1. Définition et concept – les perspectives pour les entreprises certifiées / modèle économique
- 8.9.2. L'approche de la certification des services écosystème du FSC
- 8.9.3. L'approche PAFC BC (indicateurs sur le bilan carbone et les HCS)
- 8.9.4. Les outils de financement

MODULE 9. CONTROLE ET MONITORING

Fiche 9.1. La gestion de la Faune et de la chasse

- 9.1.1. Mécanisme d'identification et de contrôle des activités de chasse
- 9.1.2. L'organisation de la chasse au sein de l'entreprise
- 9.1.3. Le suivi des tableaux, la gestion du territoire

Fiche 9.2. Le Contrôle des activités illégales et non souhaitée

- 9.2.1. Procédure de suivi des limites en fonction des zones
- 9.2.2. La lutte contre le braconnage
- 9.2.3. La lutte contre les coupes illégales
- 9.2.4. L'utilisation de SMART

Fiche 9.3. Le monitoring (y post exploitation) et la valorisation des données

- 9.3.1. Les différentes échelles de contrôle et de suivi (contrôle qualité / suivi global d'indicateurs de performance)
- 9.3.2. Les procédures
- 9.3.3. Les indicateurs de performance et les cibles – la revue de direction
- 9.3.4. La gestion de l'information
- 9.3.5. Les mesures incitatives issues du monitoring : primes, etc.

MODULE 10. TRACABILITE

Fiche 10.1. La traçabilité forêt

- 10.1.1. Les grandes étapes
- 10.1.2. Modèle de procédure

Fiche 10.2. La traçabilité usine

- 10.2.1. Les grands enjeux
- 10.2.2. Les clés pour construire une procédure traçabilité usines

Remarques : Les fiches 1.3 « organisation cellule de certification », 1.10. « la certification au sein de l'entreprise » et 8.3 « traitement chimique des grumes » seront finalisées et traduites en Mandarin dès le début de la mission afin de servir de fiches test soumises à l'appréciation des utilisateurs.

3.5. PRODUCTION DES SUPPORTS TECHNIQUES NORMALISES

Cette prestation fait l'objet d'une demande d'ANO dans le cadre de la mobilisation du Fonds de Développement.

3.5.1 Contenu des supports

L'exécution des activités de chaque métier de la certification repose sur des exigences bien précises reprises dans les référentiels de certification. L'application de ces exigences se décline à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de documents tels que les organigrammes, fiches de poste, procédures, instructions de travail et fiches de contrôle. Il est souligné que la proposition ne vise pas à la rédaction des procédures techniques d'exploitation forestière, qui sont du ressort du savoir-faire spécifique à chaque entreprise, mais porte sur la production de supports techniques opérationnels liés au fonctionnement de la certification, c'est-à-dire, sur les grandes lignes et aspects incontournables des procédures opérationnelles techniques, sous-tendu par les principes des standards de certification.

Les documents à retenir sont de plusieurs types :

- **organigrammes** de la Cellule Certification

Les experts proposeront une sélection de plusieurs organigrammes commentés, en fonction des différents contextes d'entreprises pouvant être rencontrés ;

- **fiches de poste**

Il s'agit de produire des fiches de postes détaillant les rôles, tâches et responsabilités des postes clés de chaque service de la Cellule Certification (7 postes environ). Ces modèles seront suffisamment détaillés pour permettre aux Responsables Certification de procéder au recrutement du personnel concerné ou de renforcer les compétences du personnel éventuellement en place ;

- **procédures** indispensables à la certification (35 à 40 environ)

Pour chaque métier de la certification, des modèles de procédures de travail prioritaires seront produits. Ces modèles seront annotés, pour permettre aux Responsables Certification d'établir leurs propres procédures, et pour en garantir une appropriation aisée par l'entreprise. Il est proposé d'arrêter la liste des procédures à intégrer à la boîte à outils en s'inspirant des procédures obligatoires du PAFC-Gabon². Un exemple de modèle de procédure est reporté en Appendice 2 ;

- **modèle de cartes et feuille Excel**

Il s'agira de produire des exemples sur lesquels l'entreprise pourra s'appuyer pour développer ses propres cartes ou feuilles Excel nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions liées à la certification ;

² Le Standard de Gestion Durable des forêts naturelles du PAFC-Gabon représente un référentiel commun à la sous-région du bassin du Congo, dont la liste des procédures obligatoires est mise à disposition. Il s'agit d'un référentiel dont les exigences permettent de consolider les acquis d'une entreprise déjà certifiée tout en restant abordables par une entreprise n'ayant pas encore engagé son processus de mise à niveau pour la certification.

- **modèle de rapport** considéré comme obligatoire (4 modèles) dans le cadre d'un processus de certification

Ils présenteront notamment les plans types, les contenus attendus et les critères de qualité, les points de contrôle à vérifier pour les opérateurs forestiers, etc.

- **fiches de contrôle et monitoring** (25 à 30 fiches)

Il s'agit de proposer, pour chaque service de la Cellule Certification, des fiches de contrôle standardisées à mettre en place, afin vérifier la mise en œuvre effective des procédures par les postes directement et indirectement liés au fonctionnement du service. Au travers des données collectées au moyen des fiches de contrôle, une série d'indicateurs de suivi sera proposée afin de jeter les bases du monitoring ;

- **notes explicatives et conceptuelles** (15 à 20 notes)

Les experts proposeront des éléments de définitions et d'analyses commentées, permettant de mieux faire comprendre les concepts de certifications, les enjeux et les implications pour les entreprises certifiées dans leur fonctionnement et leur organisation. Ces notes explicatives permettront aussi d'illustrer de manière technique et opérationnelle la mise en œuvre des procédures, sur base desquels les entreprises pourront faire le choix techniques et financiers, construire leurs outils et produire leurs propres instructions de travail.

- **illustrations, photos et dessins techniques** (environ une centaine)

Ils auront pour objectifs d'apporter des représentations visuelles sur certains sujets afin de faciliter leur compréhension. Un exemple d'illustration portant sur l'exploitation EFIR est reporté en Appendice 3.

3.5.2 Répartition des supports par fiche

Le PPECF en phase 1 a permis la production de plusieurs supports et documents techniques. Il est entendu que les experts reprennent les éléments produits notamment dans le contrat C066 avec le « Guide pratique illustré de l'Exploitation Forestière à Impact Réduit » et les contrats C045/C112/C159 « e-learning abattage et sécurité ». Les experts récupéreront ainsi différents extraits ainsi que les illustrations produites précédemment permettant ainsi de réduire le temps de travail alloué à la production sans réduire le nombre de livrables. De plus, en fonction des thématiques abordées, les experts se concentreront uniquement sur le nécessaire et seront en mesure d'optimiser lorsque cela est possible le temps de travail pour la production des supports. Les experts réduisent ainsi le nombre de supports à produire de 7 unités et le nombre d'illustration à produire de 15 unités. En procédant de cette manière, les Experts sont en mesure de réduire le temps de travail d'environ 18 % par rapport à un scénario où tous les supports auraient été à créer individuellement.

Au total, ce sont ainsi 113 supports normalisés accompagnés de 126 illustrations (schémas et dessins) qui vont être produits par le groupe d'experts.

Il est rappelé que les livrables produits se baseront sur les documents établis lors des coachings menés auprès des entreprises, mais ne seront en aucun cas identiques. Il s'agira tout d'abord de compiler les informations contenues dans les outils déjà développés lors des coaching par

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

les différents experts intervenant sur ces dossiers, puis de capitaliser sur les savoir-faire afin de concevoir des outils pédagogiques permettant aux entreprises d'élaborer de manière indépendante leurs propres procédures, règles de travail, organisation d'entreprise, en se basant sur la mallette pédagogique.

Le tableau ci-après résume à titre indicatif la répartition des supports techniques qui sont prévus par fiche. Il est attendu que cette répartition pourra être revue en fonction des ajustements nécessaires en cours de rédaction.

FICHE	Organigramme Fiche de poste	Modèle de procédure	Modèles de cartes	Modèle Feuille Excel	Rapport	Fiche de contrôle	Note explicative	Schéma illustré	Dessin
SYSTEME DE CERTIFICATION									
Manuel de procédure : élément de méthode							1 note		
Manuel de procédure : élément pratiques		1 proc						2 schémas	
La cellule certification au sein d'une entreprise certifiée	1 org + 7 fiches de poste						1 note		
La gestion documentaire		1 proc		1 mod.				2 schémas	
La veille réglementaire		1 proc		1 mod.				2 schémas	
La formation		1 proc						2 schémas	
Les outils SIG et GPS		1 proc	4 cartes					2 schémas	
L'entreprise certifiée et son environnement extérieur							1 note		
Le déroulement de l'audit							1 note	2 schémas	
La certification au sein de l'entreprise							1 note	2 schémas	
La certification, concepts et définitions							1 note		
Les activités pouvant prêter à controverse							1 note		

SOCIAL EXTERNE									
Les relations avec les communautés riveraines et peuples autochtones		1 proc						2 schémas	
La prévention des impacts de l'exploitation forestière et		1 proc			Rapport social externe			2 schémas	

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

FICHE	Organigramme Fiche de poste	Modèle de procédure	Modèles de cartes	Modèle Feuille Excel	Rapport	Fiche de contrôle	Note explicative	Schéma illustré	Dessin
résolution des conflits									
Elaboration des cartes participatives		1 proc						2 schémas	
Plan de gestion social				1 mod.			1 note	2 schémas	
Communication et concertation avec les populations autochtones (permettant d'obtenir un Consentement Libre Informé Préalable (CLIP))		1 proc					1 note	2 schémas	

CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS et DES AYANTS DROITS

Les bases vies : Planification/conception							1 note	2 schémas	3 dess.
Les bases vies : Exécution								2 schémas	3 dess.
Les bases vies : fonctionnement					1 fiche			2 schémas	3 dess.
L'accès à l'eau potable et domestique							1 note	2 schémas	3 dess.
La gestion de l'économat		1 proc		1 mod.	1 fiche			2 schémas	3 dess.
La gestion des déchets ménagers		1 proc						2 schémas	3 dess.
L'accès au soin des travailleurs et des ayants droits		1 proc		1 mod.	1 fiche			2 schémas	3 dess.

DROITS DES TRAVAILLEURS

Le dialogue social (DD, CHSST, cahier de doléances, paie, etc...)		1 proc			Rapport bilan social annuel			2 schémas	
La gestion du personnel et des dossiers		1 proc		1 mod.				2 schémas	
La sous-traitance		1 proc						2 schémas	

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Les contrôles HSE en entreprises		1 proc				2 fiches		2 schémas	
La gestion des EPI		1 proc		1 mod.	Rapport activité HSE			2 schémas	
Gestion et suivi des AT		1 proc		1 mod.				2 schémas	
La sécurité en forêt		1 proc				2 fiches			

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

FICHE	Organigramme Fiche de poste	Modèle de procédure	Modèles de cartes	Modèle Feuille Excel	Rapport	Fiche de contrôle	Note explicative	Schéma illustré	Dessin
La sécurité sur la base technique et site industriel						2 fiches			3 dess.
La sécurité sur les voies d'accès et parcs de rupture		1 proc				2 fiches			3 dess.

AMENAGEMENT/EXPLOITATION FORESTIERE									
L'aménagement dans la certification							1 note	2 schémas	
Les composantes E&S du plan d'aménagement									
La gestion des cas particuliers									

EXPLOITATION FORET									
L'organisation d'un chantier forestier							1 note	2 schémas	3 dess.
Le triage		1 proc				2 fiches			3 dess.
L'abattage sécurisé		1 proc				2 fiches			
Le débardage		1 proc				2 fiches			
La Construction pont et digue		1 proc				2 fiches			
La Construction des routes et des pistes		1 proc				2 fiches			3 dess.
La Gestion de la carrière de latérite		1 proc				2 fiches			3 dess.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE									
L'étude d'impact environnementale et le PGE		1 proc			Rapport bilan environnemental annuel		1 note		
La biodiversité et FHVC							1 note	2 schémas	
Gestion des produits dangereux et Traitement chimique		1 proc							
Ateliers mécaniques : gestion des hydrocarbures		1 proc						2 schémas	3 dess.
Ateliers mécaniques : autres activités sensibles		1 proc						2 schémas	3 dess.
La gestion générale des autres déchets		1 proc						2 schémas	3 dess.
Les pollutions accidentelles : forêt, base tech, industrie		1 proc							

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

FICHE	Organigramme Fiche de poste	Modèle de procédure	Modèles de cartes	Modèle Feuille Excel	Rapport	Fiche de contrôle	Note explicative	Schéma illustré	Dessin
Certification et concept innovant							1 note		

CONTROLE ET MONITORING									
Gestion de la Faune et de la chasse		1 proc			1 rapport	2 fiches		2 schémas	3 dess.
Contrôle des activités illégales et non souhaitée		1 proc			1 rapport	2 fiches		2 schémas	3 dess.
Le monitoring		2 proc		2 mod.	2 rapport	2 fiches	1 note	2 schémas	3 dess.

TRACABILITE									
La traçabilité forêt		1 proc		1 mod.		1 fiche	1 note	2 schémas	
La traçabilité usine		1 proc				1 fiche		3 schémas	

3.6.MISE EN LIGNE DE LA BOITE A OUTIL

L'objectif est de permettre une consultation en ligne de la boîte à outil PPECF à partir du développement d'une interface de navigation (moteur de recherche de nouvelle génération) et d'une interface d'administration comprenant les éléments suivants :

- Mise en place d'un template graphique ;
- Développement avec le CMS Wordpress, interface de gestion ;
- Introduction d'un moteur de recherche dans la présentation des fiches ;
- Recherche full-text dans le contenu des documents ;
- Développement d'une page d'accueil ;
- Présentation de l'arborescence et des thématiques ;
- Présentation des fiches ;
- Lecture des documents avec liseuse (compatible PDF uniquement).

L'interface d'administration permettra plus spécifiquement, la gestion des fichiers et le remplacement des fichiers via l'interface.

Le site destiné à héberger la boîte à outil reste à définir. Il devra être facile d'accès, de mise à jour aisée, connu des entreprises du bassin du Congo. Le site de la COMIFAC constituerait une première piste à explorer.

Ce choix n'est pas une urgence aujourd'hui, puisque le PPECF III permettra à la CgP, de gérer et d'assurer la maintenance de la boîte à outils jusqu'au moins 2024, où, elle sera mise en ligne sur son site web.

3.7. REUNIONS ET LIVRABLES

3.7.1 Réunions de présentation

La prestation prévoit la tenue d'**ateliers de présentation de la boîte à outil**, ses objectifs, son contenu et son utilisation. Ces ateliers se tiendront au Gabon et au Congo. Les experts y présenteront le contenu de la boîte à outil aux dirigeants et responsables des entreprises souhaitant s'engager et/ou déjà engagées dans la certification, ainsi qu'aux agents de l'administration, en mettant en avant l'aspect innovant de la démarche. Sur base de travaux pratiques, ils présenteront le mode d'utilisation de la boîte à outil ainsi que ses possibilités de consultation en ligne.

A l'issue de ces ateliers, la boîte à outil pourra être remise aux responsables sur support USB.

3.7.2 Réunions internes à l'équipe

L'équipe prévoit un travail en étroite collaboration sur la base de (i) réunions régulières internes par vidéo conférences, (iii) l'organisation de 4 réunions physiques au cours de la prestation pour les experts basés en France et en Belgique.

3.7.3 Livrables

Six livrables seront produits :

- **L0 - Fiches « tests »**

Dès le début de la prestation, les fiches 1.3 « organisation cellule de certification », 1.10. « la certification au sein de l'entreprise » et 8.3 « traitement chimique des grumes » seront rédigées et entièrement finalisées, traduites en Mandarin et soumis pour appréciation de trois concessionnaires asiatiques. Ce premier essai servira de test afin si nécessaire d'adapter le contenu des fiches.

- **L1 - Rapport de lancement**

Ce rapport précisera notamment :

- ✓ un modèle stabilisé de fiche + une liste affinée des fiches composant les modules ;
- ✓ un modèle stabilisé de tous les supports techniques normalisés ;
- ✓ les aspects méthodologiques et le calendrier ;
- ✓ la liste des partenaires identifiés ;
- ✓ la composition du comité technique en charge de la relecture du document final ;
- ✓ les TDR relatifs à l'élaboration de documents supports normalisés (prestation externalisée)

- **L2 - Rapport intermédiaire N°1**

Ce rapport portera notamment sur les données exploitables qui auront été collectées auprès des partenaires et plus particulièrement dans la banque d'information PPECF. IL comportera

également quelques fiches dans une forme plus avancée et pour lesquelles les consultants disposent des éléments d'information.

- **L3 - Rapport intermédiaire N°2**

Ce livrable présentera (i) une première rédaction de toutes les fiches mises en page et organisées selon les modules définis en phase de lancement, (ii) une première rédaction encore incomplète à ce stade des supports techniques normalisés. A ce stade la boîte à outil sera encore incomplète mais seront déjà présentés : (i) la structure générale de la boîte à outil, l'essentiel des contenus des différents documents.

- **L4 - Draft du rapport final**

Le rapport intermédiaire N°2 sera complété à partir notamment des éléments illustratifs (photo, dessins, cartes, etc.) et des éléments rédactionnels manquant en L3 : témoignages de personnes ressources, liens vidéo, références, etc.

L'équipe de rédaction et le comité de relecture mèneront également une réflexion à ce stade, afin que la boîte à outil puisse faire l'objet d'une présentation sous forme de MOOC. L4 comprendra notamment les TDR de cette formation en ligne.

- **L5 - Rapport final**

La boîte à outil PPECF pour la certification forestière sera finalisée au regard des commentaires du comité technique (de relecture) ainsi que des autres partenaires du projet.

La version finale de la boîte à outil pourra être traduite en anglais et en mandarin (voir proposition optionnelle).

La version française des fiches composant les modules sera retravaillée notamment en termes de présentation afin de permettre une consultation en ligne. La consultation des modules dans la version française sera rendue possible à partir d'un lien url qui serait disponible/accessibile pour toutes personnes intéressées par la certification.

- **L6 - CR de présentation**

A l'issue de la présentation par les experts PPECF de la boîte à outil dans les différents pays du bassin, un compte rendu sera rédigé afin de synthétiser les commentaires émis par les parties présentes et le cas échéant émettre des propositions en termes de diffusion, support d'utilisation, formation, nécessaire à la valorisation de la boîte à outils.

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

4. CALENDRIER ET PLAN D'INTERVENTION

	Experts	M	M+1	M+2	M+3	M+4	M+5	M+6	M+7	M+8	M+9	M+10	M+11
Phase de test													
Conception/Rédaction des fiches 1.3 « organisation cellule de certification », 1.10. « la certification au sein de l'entreprise » et 8.3 « traitement chimique des grumes	NP, JPG												
Traduction en mandarin	externalisé												
<i>L0 - Rédaction des trois fiches test</i>	NP, JPG, AC		L0										
Consultation de trois entreprises asiatiques	JPG, AC												
<i>L0 - Finalisation des trois fiches tests</i>	NP, JPG, AC			L0									
Organisation générale de la boîte à outil et de l'étude													
Précision des contenus	JPG, NP												
Formalisation du produit final : forme, supports, etc.	JPG, AC												
Design et packaging	AC												
Nomination/ Mise en place du comité technique	JPG, NP												
<i>R 1-: Réunion équipe de rédaction</i>	JPG, NP, SR			R1									
<i>L1 - Rédaction draft rapport de lancement</i>	JPG, NP			L1									
Relecture doc projet et L1 par le comité technique (CT)	CT												
<i>L1 - Finalisation rapport de lancement</i>	JPG, NP			L1									
Extraction des données issues de la banque d'information PPECF													
Identification des données pertinentes	JPG, NP, SR												
Collection, extraction	ED												
Analyse, tri et synthèse	JPG, NP, SR												
<i>L2 - Rédaction rapport intermédiaire N°1</i>	JPG, NP, AC				L2								

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

	Experts	M	M+1	M+2	M+3	M+4	M+5	M+6	M+7	M+8	M+9	M+10	M+11
Création des modules et des fiches													
Module système de certification : 12 fiches	NP												
Module social externe : 5 fiches	NP												
Module conditions de vie des travailleurs : 7 fiches	JPG												
Module droit des travailleurs : 3 fiches	JPG												
Module santé sécurité au travail : 6 fiches	JPG												
Module aménagement exploitation : 3 fiches	NP												
Module exploitation forêt : 7 fiches	SR												
Module environnement/biodiversité : 9 fiches	SR/AC												
Module contrôle monitoring : 3 fiches	SR/JAC												
Module traçabilité : 2 fiches	NP												
Réserve rédaction 5 fiches additionnelles à définir en cours de processus	JPG/NP/S R												
<i>R2 : Réunion équipe de rédaction</i>	JPG, NP, SR					R2		R2 bis					
<i>L3 - Rédaction rapport intermédiaire N°2</i>	JPG, NP, SR, AC									L3			
Illustrations des modules et des fiches													
Collectes de données illustratives auprès des partenaires /experts	AC												
Compléments/finalisation des fiches	JPG, NP, SR, AC												
Rédaction des TDR pour une formation MOOC sur 4 à 5 modules (prestation externalisée)	JPG, AC												
Mise en forme des modules pour consultation (En français) en ligne	AC												
<i>R3 - Réunion équipe de rédaction</i>	JPG, NP, SR								R3				
<i>L4 - Draft du rapport final</i>	JPG, NP, SR, AC									L4			
Validation des modules et des fiches et traduction													
Relecture L4 par le comité technique (CT)	CT												
Relecture L4 par la KFW	KFW												

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE


	Experts	M	M+1	M+2	M+3	M+4	M+5	M+6	M+7	M+8	M+9	M+10	M+11
<i>L5 - Finalisation du rapport</i>	JPG, NP, SR, AC											L5	
Présentation													
Présentation boîte à outil au Gabon et au Congo	JPG, NP												
<i>L6 - Rédaction CR de présentation</i>	JPG, NP												L6

Experts mobilisés : JPG : Jean Paul GRANDJEAN. NP : Nicolas PERTHUISOT. SR : Stéphane RIVAIN. ED : Eric DASSIE. AC : Aurore CHABERT

5. APPENDICES

5.1. APPENDICE 1 : PERSONNEL ET RESSOURCES AFFECTEES A L'ACTION

5.1.1 Présentation des experts mobilisés sur le contrat du consortium Eco Consult-Oréade Brèche pour la conception de la boîte à outils (fiches normalisées) et l'organisation, la coordination et la conception des modules et des fiches

	Jean-Paul GRANDJEAN
	Ingénieur Forêt-bois

Jean-Paul GRANDJEAN est Directeur Général associé de la société Oréade-Brèche SAS. Il est ingénieur forêt bois, dispose d'un agrément en qualité d'expert forestier et est auditeur en système de gestion durable des forêts (FSC, OLB, etc.). Il dispose de 30 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la filière forêt bois, notamment en milieu tropical. Depuis 2007, il intervient régulièrement dans le cadre de missions d'expertises ou d'assistances techniques auprès d'opérateurs forestiers privés du Bassin du Congo pour apporter son conseil dans le domaine de la certification forestière et de la traçabilité des bois. Durant ces dernières années, il a assuré ou /assure actuellement les fonctions de directeur des études dans le cadre de : la mission d'audit indépendant du système FLEGT au Cameroun, la mise en œuvre du Projet Appui à la Filière Forêt - Bois (PAFFB) au Gabon, la mise en œuvre du Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts, Phase II (PPECF II) pour la COMIFAC, la réalisation des études de faisabilité pour la préparation au Programme d'Appui à l'initiative « Gabon Vert » pour la Transformation de la Filière Forêt-Bois au Gabon et études connexes (PAGTFOB).

Depuis plus de 15 ans, il réalise en qualité de responsable d'audit, des audits/diagnostics de certification de gestion durable et de légalité dans le bassin du Congo, en Europe et en Asie. Depuis plus de 15 ans, il réalise en qualité de responsable d'audit, des audits/diagnostics de certification de gestion durable et de légalité dans le bassin du Congo, en Europe et en Asie.

	Nicolas PERTHUISOT
	Ingénieur Forestier

Expert Forestier Agréé, membre de la compagnie des expert forestier (EFF) et du Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière.

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

Il dispose de 20 ans d'expérience et s'est spécialisé dans la gestion forestière tempérée et tropicale.

Entre 1995 et 1998, comme ingénieur d'étude au centre ENGREF de Kourou, il engage la structuration de l'interprofession et développe des outils d'inventaire ainsi que le premier SIG des forêts guyanaises.

Installé depuis 1999 en tant que profession libérale, il réalise de nombreuses missions dans le bassin du Congo et dans le bassin Amazonien et développe des compétences multiples et complémentaires en matière d'aménagement d'exploitation forestière à faible impact, de stratégies de contrôle et de suivi de l'exploitation et de la mise en œuvre des plans d'aménagement. En association avec le bureau d'étude OREADE-BRECHE et mène des études de faisabilité ou des évaluations de projets FFEM ou AFD.

En parallèle, Nicolas PERTHUISOT s'est fortement engagé dans la certification forestière depuis 2000. Il est responsable d'audit (FSC, PAFC, OLB) en Afrique, en Amérique du sud, en Asie et en Europe pour le compte de différents organismes de certification. Il est également expert auprès du groupe de travail FSC France depuis 2011 (participation à l'élaboration et la validation du nouveau standard FSC France et FSC Guyane) et membre du groupe d'experts internationaux de PEFC Council depuis 2019.

Depuis 2017, il est également expert technique auprès du PPECF (Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts de la KFW) responsable du suivi/évaluation technique des projets et responsable de l'accompagnement technique et financier des entreprises désireuses de s'engager dans un processus de certification de légalité ou de gestion durable.

Nicolas PERTHUISOT mène enfin une activité d'expert forestier en France orientée sur la gestion de propriété forestière privée, la maîtrise d'œuvre des travaux (plantation, entretien, coupes d'amélioration), l'estimation en valeur technique et en valeur vénale de patrimoine forestier (en cas de ventes, de succession, de remembrement forestier) et l'expertise judiciaire ou pour le compte d'assurance tempête/incendie.

Sur les aspects biodiversité/HVC et exploitation forêt, ils seront appuyés par :



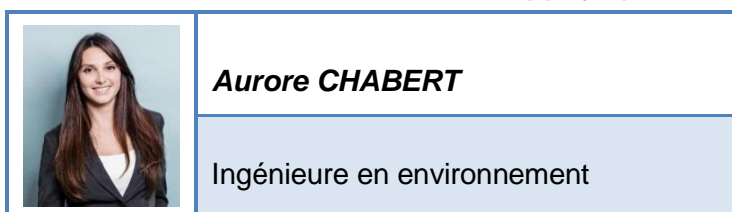
Sylvain RIVAIN

Ingénieur en aménagement des
ressources forestières et naturelles

Stéphane RIVAIN, est ingénieur forestier et en gestion des ressources naturelles. Directeur Général d'Oréade-Brèche, il est consultant senior avec plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de la **gestion forestière durable, de la certification, de la gestion des espaces naturels, de la restauration écologique des milieux dégradés et dans l'appui aux aires protégées**. Il a réalisé **24 missions** d'assistance technique, d'études de faisabilité et d'évaluation de projets pour le **FFEM et l'AFD**. Il est fortement impliqué depuis plus de 10 ans dans le développement des activités de la société en Chine et est **directeur de projet pour 5**

des 6 projets d'assistance technique de l'AFD en appui aux aires protégées chinoises sur les thèmes de la biodiversité, de la restauration écologique des milieux naturels et du développement des activités d'éco-tourisme et d'agriculture biologique. Il a également régulièrement travaillé dans le cadre des **Parcs Nationaux du Maroc** et en particulier a récemment élaboré la stratégie nationale des Parcs Nationaux, de la Biodiversité et de l'Eco-tourisme. Enfin, il travaille régulièrement dans les **5 pays du Bassin du Congo** dans le cadre **de projets forestiers ou sur la biodiversité**. Il est un **spécialiste de la certification** de la gestion durable des forêts (FSC, PAFC, PEFC), auditeur principal avec plus **19 ans d'expérience en certification et plus de 3 millions d'hectares de forêts certifiées** dans le monde. Il conseil les sociétés forestières dans la mise en œuvre des processus de certification.

Sur les aspects environnement, normes internationales applicables et pour la mise en cohérence des documents, ils seront appuyé par :



Aurore CHABERT, diplômée d'un Master en Science de l'Environnement, est actuellement chargée de projet environnement et gestionnaire de projet au sein d'Oréade-Brèche. Elle est notamment en charge de la gestion et du suivi des aspects opérationnels, administratifs et financiers des projets PPECF 2, PAFFB (Gabon) et PDRSO (Centrafrique). Parallèlement, elle a travaillé sur l'étude d'impact environnemental et social du projet de barrage hydroélectrique de Sarakawa au Togo où elle a réalisé les analyses relatives à la qualité de l'eau, conformément aux standards internationaux. En 2016, elle est venue en appui au consultant principal sur une mission pour l'Organisation Internationale du Travail (ILO) en Birmanie afin de faire une étude de la chaîne de valeur du piment. Elle a également travaillé sur l'analyse de potentielles chaînes de valeurs à développer au Moyen Orient. Plus récemment, au sein d'un bureau de consulting allemand, Aurore a été amenée à créer de nombreux outils (en certification, facilitation de coordination/gestion de projets, procédures) et maîtrise ainsi parfaitement les différents outils de communication. L'analyse de réglementations variées (sur les produits chimiques, la qualité de l'eau, les *secondary standards*) lui a permis de développer une méthodologie pour assurer la conformité de données analysées, par rapport à ces standards et règlementations. Elle a ainsi développé de réelles capacités de synthèse. Elle a également de bonnes compétences en matière de gestion et coordination d'équipes grâce aux différents projets suivis.

5.1.2 Présentation des bureaux identifiés pour la conception des supports techniques normalisés

TEREA

TEREA – Terre Environnement Aménagement est un bureau d'études de droit privé, spécialisé dans la gestion des ressources naturelles en milieu tropical. Ses activités principales sont l'exercice de missions d'expertise et d'assistance technique ou administrative relative à la protection, l'aménagement et à la mise en valeur de l'environnement, des ressources et des espaces naturels, en particulier forestiers.

TEREA intervient depuis plus de 15 ans en Afrique Centrale (Gabon, Congo, RDC, RCA, Cameroun). En plus de son siège social en France, la société dispose d'une localisation stratégique dans le Bassin du Congo grâce à plusieurs antennes au Cameroun et au Gabon.

Sans que la liste ne soit limitative, les principaux domaines d'expertise de TEREА sont : la gestion et l'aménagement durables des territoires, en particulier forestiers ; l'appui institutionnel et la gestion de projets ; les sciences sociales, appliquées à la gestion des ressources naturelles ; la conservation et la biodiversité ; l'application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux (Processus FLEGT et RBUE) ; l'accompagnement des industries de la filière bois ; etc.

Afin de répondre aux exigences de gestion durable des forêts et de respect des populations locales formulées par les consommateurs et les pouvoirs publics, TEREА accompagne les entreprises forestières et de transformation dans leur démarche de certification forestière et de certification de la chaîne de contrôle (ou traçabilité), selon des référentiels garantissant l'origine légale des bois et reconnus sur les marchés internationaux.

Dans sa démarche de conseil, TEREА évalue les écarts aux référentiels de certification visés par les entreprises, et propose des solutions techniques adaptées afin d'amener les entreprises forestières ou industries de transformation du bois à respecter les exigences formulées dans les standards de certification. TEREА accompagne les sociétés jusqu'aux audits de certification, et les appuie dans leurs relations avec les organismes chargés de la réalisation des audits.

TEREA est reconnu comme un acteur majeur de la gestion forestière et la certification dans le Bassin du Congo.

BFCconsult

BFCconsult est un bureau d'études spécialisé dans la gestion et l'expertise, forestière et environnementale. Basé en Belgique, le bureau d'études intervient Afrique Centrale (Gabon, Congo, RDC, Cameroun et RCA) et en Europe (Belgique et France). BFCconsult est présent sur le terrain et mène ses activités avec une équipe permanente, en collaboration avec un large réseau d'experts reconnus (Docteurs, Ingénieurs, Techniciens et Formateurs) de manière à garantir le sérieux des approches.

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

BFConsult appuie les acteurs privés et institutionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies environnementales et sociales. BFConsult accompagne sous forme de coaching, plusieurs entreprises privées parmi lesquelles des entreprises européennes et chinoises engagées fermement dans le processus de certification et de gestion responsable de leurs ressources. Ainsi BFConsult dispose d'une solide expérience pratique dans divers domaines de la certification, notamment :

- L'Aménagement Durable :
 - ✓ Elaboration, Evaluation et Révision des documents de gestion tels que les Plans d'aménagement, les Plans de Gestion et les Plans Annuels d'Opérations
 - ✓ Appui à la mise en œuvre de Plans d'aménagement et renforcement des capacités des personnes ressources au sein des entreprises
 - ✓ Encadrement d'inventaires forestiers
- L'Exploitation Forestière à Impact Réduit :
 - ✓ Appui à la mise en œuvre de techniques EFIR : construction de routes et d'ouvrages d'art, abattage contrôlé, débusquage-débardage, organisation de chantier forestier
 - ✓ Amélioration des procédures, développement d'outils de formation et de monitoring
 - ✓ Mise en place de système d'évaluation des opérations d'exploitation forestière
- La Gestion Environnementale et Sociale :
 - ✓ Accompagnement technique dans la mise en œuvre de prescriptions environnementales spécifiques au secteur forestier
 - ✓ Appui à l'exécution des pratiques en matière de gestion de la faune et de surveillance des activités illégales dans les concessions forestières
 - ✓ Renforcement des capacités techniques des responsables d'entreprises forestières en matière de gestion du personnel, de sécurité au travail et de condition de vie sur chantiers forestiers
 - ✓ Réalisation et encadrement technique d'études spécifiques : Forêts à Hautes Valeurs pour la Conservation, Etudes socio-économiques, Etudes d'Impact Environnemental, etc.

ETICWOOD

Eticwood SL est un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la durabilité en foresterie et agroforesterie tropicales. Il collabore avec les administrations publiques, les entreprises des secteurs forestiers et du cacao sur les thématiques suivantes :

- Conception et coordination de projets liés à la gestion forestière et à la transformation du bois ;

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

- Conception et exploitation de systèmes de traçabilité et de vérification de la légalité du bois dans le cadre du RBUE et des systèmes de certification de légalité et de gestion responsable ;
- Etudes de marché pour le développement de nouveaux produits ligneux. Identification de nouvelles sources d'approvisionnement en bois traçables et légales ;
- Appui aux entreprises forestières pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de programmes de certification ;
- Conception et mise en œuvre de projets agroforestiers en partenariat avec des entreprises forestières et chocolatières.

L'approche d'Eticwood se veut pragmatique et engagée. En effet, au-delà de la conception et de la réalisation d'études, l'entreprise participe activement dans la mise en œuvre des solutions proposées à ses clients. En association avec Durwood, Eticwood opère ainsi une plateforme logistique pour l'importation de bois tropicaux FSC pour le secteur public. Par ailleurs, en partenariat avec la Brasserie des Carrières en Belgique, l'entreprise s'investit dans le lancement d'une chocolaterie dédiée à la transformation de fèves de cacao issues de la périphérie de concessions forestières certifiées FSC.

OBBOIS

OBBOIS propose des services spécialisés dans la gestion responsable des forêts, la certification et l'évaluation de performances. Basés à Marseille, en France, nous réalisons des missions d'assistance technique dans la plupart des pays forestiers et industriels, auprès du secteur privé et des institutions.

OBBOIS propose des experts dont les qualifications contribuent à la crédibilité des solutions que nous développons et à la performance des appuis que nous réalisons. Des experts qualifiés par des organismes de certification sont effectivement mis à disposition pour la réalisation de nos missions. Ils ont une large expérience de la préparation et de la réalisation des audits de gestion forestière dans le Bassin du Congo, notamment sur les référentiels FSC, PAFC, OLB et TLTV. Nous réalisons régulièrement des évaluations de performance relatives aux normes de certification privées et à la conformité légale :

- Réalisation d'audits de certification de gestion forestière et de chaîne de contrôle (audits sur site) : analyse des procédures, bilan des approvisionnements et systèmes de traçabilité mis en place, vérifications des déclarations, etc.
- Le maintien d'un système de certification fiable et robuste : mises à jour du système (procédures et enregistrements), audits internes, gestion des fournisseurs et sous-traitants, préparation des audits de certification, solutions techniques particulières, développement de supports et vecteurs de communication, etc. ;
- Le développement de la certification des fournisseurs pour les importateurs (solutions et guides techniques, cahiers des charges, accompagnement, etc.).

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

OBBOIS est également impliqué dans la mise en œuvre des accords de partenariat volontaires (APV FLEGT) à travers différents projets d'amélioration de la gouvernance forestière et de contrôle de la légalité des entreprises, en lien avec la certification forestière. OBBOIS est aussi un **organisme de formation** reconnu (par l'administration française) et propose des formations ciblées sur la gestion et l'exploitation durable des forêts, la certification, ainsi que sur la transformation, le commerce et la traçabilité du bois.

FRMi

FRM Ingénierie (FRMi) est un bureau d'étude indépendant spécialisé dans l'ingénierie et le conseil à l'international dans le cadre d'activités de développement local notamment dans les domaines de la gestion durable des territoires ruraux, de la forêt, de l'agriculture, de l'environnement, des ressources naturelles renouvelables et de l'adaptation aux changements climatiques.

Au cours de ces 30 dernières années, plus de 500 missions ont été menées dans plus de 80 pays en Afrique, Asie et Amérique Latine.

FRMi intervient particulièrement en Afrique Centrale depuis plus de 25 ans.

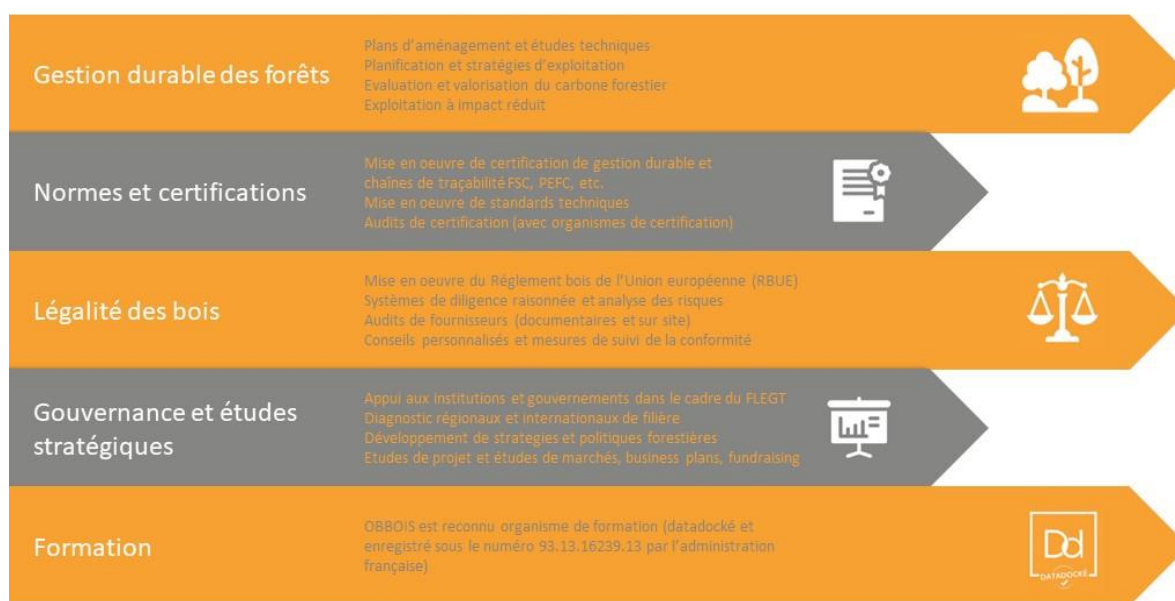
Au travers des multiples prestations réalisées, l'équipe FRMi a développé de nombreux savoir-faire et itinéraires techniques, mis au point en s'appuyant sur la connaissance du terrain acquise par ses ingénieurs.

Les domaines d'expertise de FRMi incluent entre autres la gestion durable des forêts et la certification.

Premier bureau conseil aménagiste privé en Afrique en forêt tropicale humide, FRMi assiste depuis 30 ans les entreprises soucieuses de s'adapter aux exigences environnementales et commerciales d'aujourd'hui et d'améliorer leurs pratiques de gestion forestière. Avec un portefeuille de concessions réparties un peu partout dans le Bassin du Congo, engagées dans le processus d'aménagement d'environ 20 millions d'hectares, FRMi intervient à tous les stades de la préparation à la mise en œuvre de l'aménagement durable des territoires forestiers concédés aux exploitants forestiers et de l'assistance aux entreprises à la valorisation industrielle des productions forestières en passant par la certification forestière.

Le groupe FRM a développé en collaboration avec l'ONG BRAINFOREST le système de diligence raisonnée (SDR) TRACER-DR, appliqué depuis la fin 2018 pour le contrôle de 100% des grumes entrant dans la Zone Economique Spéciale de Nkok au Gabon. Ce SDR permet de s'assurer d'un risque d'illégalité faible ou négligeable de l'approvisionnement en grumes de la ZES-Nkok. Le groupe FRM fournit également des services de diligence raisonnée à des importateurs européens de bois en utilisant le même système TRACER-DR.

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**



5.1.3 Répartition des tâches entre les bureaux d'études identifiés pour la conception des supports techniques normalisés

Le tableau ci-après présente la répartition des prestations entre les différentes structures présélectionnées :

FICHE	Organigramme Fiche de poste	Modèle de procédure	Modèles de cartes	Modèle Feuille Excel	Rapport	Fiche contrôlé	Note explicative	Illustration	Dessin
SYSTEME DE CERTIFICATION									
Manuel de procédure : élément de méthode							TEREA-BFC		
Manuel de procédure : élément pratiques		TEREA-BFC						TEREA-BFC	
La cellule certification au sein d'une entreprise certifiée	TEREA-BFC						TEREA-BFC		
La gestion documentaire		TEREA-BFC		TEREA-BFC				TEREA-BFC	
La veille réglementaire		TEREA-BFC		TEREA-BFC				TEREA-BFC	
La formation		TEREA-BFC						TEREA-BFC	
Les outils SIG et GPS		TEREA-BFC	TEREA-BFC					TEREA-BFC	
L'entreprise certifiée et son environnement extérieur							PPECF		
Le déroulement de l'audit							OBBOIS	OBBOIS	
La certification au sein de l'entreprise							PPECF	PPECF	

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

La certification, concepts et définitions								PPECF	
Les activités pouvant prêter à controverse								PPECF	

SOCIAL EXTERNE									
Les relations avec les communautés riveraines et peuples autochtones		ETICWOOD							ETICWOOD
La prévention des impacts de l'exploitation forestière et résolution des conflits		ETICWOOD				ETICWOOD			ETICWOOD
Elaboration des cartes participatives		ETICWOOD							ETICWOOD
Plan de gestion social				ETICWOOD				ETICWOOD	
Communication et concertation avec les populations autochtones		ETICWOOD						ETICWOOD	ETICWOOD

CONDITION DE VIE DES TRAVAILLEURS et DES AYANTS DROITS										
Les bases vies : Planification/conception								TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC
Les bases vies : Exécution									TEREA-BFC	TEREA-BFC
Les bases vies : fonctionnement						TEREA-BFC			TEREA-BFC	TEREA-BFC
L'accès à l'eau potable et domestique								TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC
La gestion de l'économat		TEREA-BFC		TEREA-BFC		TEREA-BFC			TEREA-BFC	TEREA-BFC
La gestion des déchets ménagers		TEREA-BFC							TEREA-BFC	TEREA-BFC
L'accès au soin des travailleurs et des ayants droits		TEREA-BFC		TEREA-BFC		TEREA-BFC			TEREA-BFC	TEREA-BFC

DROITS DES TRAVAILLEURS									
Le dialogue social		OBBOIS							OBBOIS
La gestion du personnel et des dossiers		OBBOIS		OBBOIS	OBBOIS				OBBOIS
La sous traitance		OBBOIS							OBBOIS

SANTE SECURITE AU TRAVAIL									
Les contrôles HSE en entreprises		TEREA-BFC							TEREA-BFC

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

La gestion des EPI		TEREA-BFC		TEREA-BFC	TEREA-BFC			TEREA-BFC	
Gestion et suivi des AT		TEREA-BFC		TEREA-BFC				TEREA-BFC	
La sécurité en forêt		TEREA-BFC				TEREA-BFC			TEREA-BFC
La sécurité sur la base technique et site industriel						TEREA-BFC			TEREA-BFC
La sécurité sur les voies d'accès et parcs de rupture		TEREA-BFC				TEREA-BFC			TEREA-BFC

AMENAGEMENT/EXPLOITATION FORESTIERE									
L'aménagement dans la certification									
Les composantes E&S du plan d'aménagement							ETICWOOD	ETICWOOD	
La gestion des cas particuliers									

EXPLOITATION FORET									
L'organisation d'un chantier forestier							TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC
Le triage		TEREA-BFC	TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC
L'abattage sécurisé			TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC
Le débardage			TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC
La Construction pont et digue			TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC
La Construction des routes et des pistes			TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC
La Gestion de la carrière de latérite			TEREA-BFC			TEREA-BFC			TEREA-BFC

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE									
L'étude d'impact environnementale et le PGE		PPECF			Rapport bilan environnemental annuel		TEREA-BFC		
La biodiversité et FHVC							ETICWOOD	ETICWOOD	
Gestion des produits dangereux et Traitement chimique		TEREA-BFC	TEREA-BFC						
Ateliers mécaniques : gestion des hydrocarbures		TEREA-BFC						TEREA-BFC	TEREA-BFC
Ateliers mécaniques : autres activités sensibles		TEREA-BFC						TEREA-BFC	TEREA-BFC
La gestion générale des autres déchets		TEREA-BFC						TEREA-BFC	TEREA-BFC

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

Les pollutions accidentelles : forêt, base tech. , industrie		TEREA-BFC							
Certification et concept innovant							PPECF	PPECF	

CONTROLE ET MONITORING									
Gestion de la Faune et de la chasse		TEREA-BFC			TEREA-BFC	TEREA-BFC		TEREA-BFC	TEREA-BFC
Contrôle des activités illégales et non souhaitée		TEREA-BFC			TEREA-BFC	TEREA-BFC		TEREA-BFC	TEREA-BFC
Le monitoring		TEREA-BFC		TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC	TEREA-BFC

TRACABILITE									
La traçabilité forêt		ETICWOOD		ETICWOOD		ETICWOOD	ETICWOOD	ETICWOOD	
La traçabilité usine		OBBOIS		OBBOIS		OBBOIS	OBBOIS	OBBOIS	

FRMi sera plus particulièrement en charge de la rédaction du module introductif de présentation de la certification forestière.

5.1.4 Présentation des experts identifiés pour la conception des supports techniques normalisés

Séraphin NGOUMBE

Expert certification / diligence raisonnée

Séraphin Ngoumbe est spécialiste des audits et de la certification dans le domaine de la gestion forestière où il intervient depuis plus de 10 ans, au début de sa carrière au sein d'entreprises d'exploitation forestière puis pendant 4 ans comme Responsable d'Audit de Certification pour un Cabinet spécialisé au Cameroun.

Séraphin Ngoumbe est diplômé à la fois en Développement Durable et comme Responsable d'Audit IRCA ISO 9001-2008. Il a une grande connaissance des normes, réglementations et procédures dans le domaine forestier.

Parmi ses compétences principales on peut citer : les audits de certification forestière, le processus FLEGT, la planification stratégique et opérationnelle en aménagement forestier dont les Principes Critères et Indicateurs (PCI) sociaux et la maîtrise des principes d'implication des peuples autochtones dans l'aménagement forestier (CLIP), l'élaboration de référentiels et d'outils de contrôle et la mise en place des démarches d'audit de contrôle.

Seraphin NGOUMBE assure depuis 2018 la coordination technique de TRACER-DR qu'il a développé et déployé sur la Zone Economique Spéciale de Nkok.

Rodolphe METAYER

Expert environnement / pollution

Titulaire d'un Master 2 en Environnement et Développement Durable et du titre d'Ingénieur-Maître en Environnement Géo-Ingénierie et Développement, Rodolphe Métayer a démarré son

expérience professionnelle en Europe dans le cadre de projets de suivi de la qualité physico-chimique et biologique des eaux de surface et souterraines ainsi que dans le développement et l'optimisation des filières de collecte et de traitement des déchets.

Rodolphe Métayer rejoint le bureau d'études TEREA en 2007, au sein duquel il a occupé le poste de Directeur de l'Agence de Libreville jusqu'en janvier 2016. Ce poste lui a permis d'accroître les activités environnementales au sein de la société (EIES, évaluations environnementales, HSE...), de développer un réseau d'experts nationaux et internationaux et de multiplier les contacts avec les différents acteurs de la filière Environnement du pays et de la sous-région Afrique Centrale. Il supervise également techniquement les experts Environnement de TEREA et pilote et participe à l'ensemble des études environnementales développées au sein de la société, assure la gestion des employés TEREA et des experts en charge des questions environnementales, notamment dans le secteur forestier. Il acquiert une vision globale des enjeux relatifs à la gestion environnementale et sociale dans les Pays en Développement ainsi que des enjeux réglementaires et standards internationaux liés à ces projets tels que les Principes de l'Equateur, les exigences de la SFI ou encore les conventions internationales relatives à l'environnement et à la biodiversité.

Dans le cadre de ses missions il a accompagné plusieurs sociétés forestières sur les aspects monitoring environnemental, les aspects HSE, la gestion des produits chimiques, des déchets solides et liquides et des effluents de toutes natures.

Il a également rédigé le guide sectoriel « Information sur les exigences de la loi et de la grille de légalité en matière d'environnement, notamment sur les aspects produits et déchets dangereux » pour la Cellule d'Appui Technique du projet d'appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT du Ministère de l'économie Forestière au Congo.

Il est aujourd'hui Directeur de projet pour TEREA, basé à La Réunion où il développe les activités hors Gabon.

Comptant 15 ans d'expérience dans l'expertise environnementale dont 13 ans en Afrique, Rodolphe Métayer bénéficie d'une très bonne connaissance des problématiques sociales et environnementales, des institutions et des différents acteurs et organismes de recherche.

Ivan MVE

Expert HSE / sécurité

Ivan MVE est ingénieur formé à l'École Supérieure du Bois de Nantes, avec comme spécialisation : « Approvisionnement et première transformation ».

En 2008, Ivan MVE a rejoint l'équipe TEREA en tant que chargé de mission Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) où il réalise, entre autres, des formations en Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement à l'échelle nationale et régionale. Il rédige également des plans d'actions pour la mise en place de la démarche de prévention des risques professionnels, des fiches de consignes sécurité au travail, et des procédures HSE (procédure d'urgence, Evacuation sanitaire, POI, gestion des EPI...). Ivan MVE réalise également des études d'impact environnemental (EIE) dans des secteurs d'activité variés, dont celui de la forêt et de l'industrie du bois.

**PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE
CENTRALE**

Ivan MVE a également travaillé en tant qu'Assistant Technique adjoint au « Bureau Industrie Bois » du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais, entre 2012 et 2014. Il y a notamment participé à des missions d'audits techniques dans des unités de transformation et à la sensibilisation des travailleurs sur les risques d'hygiène, santé et sécurité au travail.

Ivan MVE a débuté dans une société de négoce de grumes (2005-2007), où il a été progressivement responsable des achats de grumes (incluant la coordination des opérations logistiques pour l'évacuation du bois vers le Port) et de l'organisation des ventes à l'international (Asie, Europe, Afrique).

Luce-Eline DARTEYRON

Expert certification / procédures

Diplômée d'une école d'ingénieur en agronomie tropicale et développement rural, Luce-Eline DARTEYRON s'est spécialisée dans la foresterie et l'environnement en 2015, par la participation à un projet de renforcement de la gouvernance forestière en Colombie. Durant ce projet, elle crée notamment un outil d'évaluation de l'administration forestière des autorités environnementales, par le développement de principes, critères et indicateurs définissant une grille d'évaluation, et formé les agents à son utilisation.

Elle rejoint TEREA en 2016 en tant que chargée de mission et intervient depuis lors sur la gestion et le suivi de projet et l'appui technique sur diverses thématiques telles que l'aménagement forestier, la certification, les EIES, le renforcement des capacités, le FLEGT ou encore REDD+. Adaptable et rapidement mobilisable sur des projets très divers, Luce-Eline DARTEYRON est intervenue en République Centrafricaine, au Congo, au Gabon et au Liban.

Peu après son intégration chez TEREA, elle travaille sur deux importants projets relatifs à la mise en œuvre de l'APV FLEGT en République du Congo. Pendant 2 mois, elle est assistante technique par intérim d'une cellule d'appui aux opérateurs privés du secteur forestier dans leur démarche de conformité à la loi et dans leur préparation aux audits de légalité. Elle développe notamment des outils didactiques pour accompagner les sociétés dans le suivi de leurs vérificateurs ou l'archivage de leur documentation. Elle est ensuite en charge pendant 2 ans du projet de renforcement des capacités des Directions Départementales de l'Economie Forestière. Dans ce cadre, elle organise les sessions de formation et participe notamment à l'élaboration des supports didactiques, pour la bonne application des procédures de contrôle de légalité.

En 2018, Luce-Eline DARTEYRON réalise une analyse comparée des exigences des standards de gestion forestière FSC et PAFC Gabon. Depuis 2019, elle accompagne une société du Nord Gabon pour l'atteinte d'une certification de légalité. Elle a ainsi réalisé plusieurs missions d'accompagnement pour faire l'état des lieux de la situation de la société vis-à-vis de la légalité, élaborer un plan d'action basé sur les référentiels OLB et LegalSource, harmoniser et formaliser des bases de données, documents et procédures sur les différents sites de la société. Elle dispose d'ailleurs d'une certification LegalSource™ Assessor de NEPCon.

En 2020, elle intervient dans le cadre du Projet de Développement Régional du Sud-Ouest de la République Centrafricaine (PDRSO) pour la rédaction d'un guide pratique à l'attention des collectivités locales. Ce guide a pour objectif de former à une meilleure mobilisation et gestion des ressources communales, notamment grâce à des procédures didactiques et illustrées permettant une harmonisation des pratiques à travers la Centrafrique.

Emilie MORIN

Expert système de certification / aménagement

Titulaire d'un master 2 en gestion des systèmes agro-sylvo-pastoraux en zone tropicale à l'Université de Paris XII, Mme Emilie Morin Maganga a débuté son expérience dans le domaine de la foresterie tropicale en 2007 au Gabon en tant que responsable d'un projet d'aménagement. Les trois années passées à ce poste lui ont permis d'améliorer et d'élargir ses compétences dans des domaines tels que l'EFIR, la certification forestière ou encore la gestion de la faune et des projets communautaires.

Elle a ensuite travaillé en tant que consultante avec divers organismes et privés tels que WWF, en partenariat avec le PAPPFG, Smithsonian Institution ou encore la société SFM lui conférant une expérience et bonne connaissance du secteur forestier.

Emilie Morin Maganga a rejoint le groupe TEREA début juillet 2016 et occupe le poste de chargée de missions Forêt et Environnement. Elle y est en charge principalement des aspects forestiers et intervient notamment sur les plans d'aménagement et leur mise en œuvre, les évaluations environnementales en lien avec les questions de gestion forestières et le coaching en certification forestière. Elle réalise régulièrement des audits de Due Diligence dans le cadre du RBU. Auditrice FSC et Legal source, elle appuie les entreprises dans leur système de certification de légalité ou de gestion durable.

Emilie Morin bénéficie d'une excellente connaissance du secteur forestier en Afrique centrale.

Karel PICQUENOT

Expert exploitation forestière / EFIR

Karel PICQUENOT travaille en forêts tropicales depuis 1998. Son expérience en exploitation forestière et en aménagement forestier lui confèrent une vision transversale des problématiques liées à la fois à la conservation des milieux sensibles et au maintien d'une activité économique nécessaire au développement de ces régions. Ces compétences lui permettent d'accompagner les entreprises vers des modes de gestion et d'exploitation plus responsables.

Fort d'une expérience de cinq ans auprès d'un grand groupe forestier, Karel PICQUENOT, au travers des postes qu'il a occupés, a géré des chantiers d'exploitation forestière puis a été responsable de site. Ces expériences lui confèrent une connaissance pratique relative aux techniques d'exploitation et à la gestion d'un chantier dans son ensemble. Aussi il a su optimiser les réseaux routiers et a participé à la mise en place de nouvelles techniques d'abattage avant même la mise sous aménagement durable de concessions.

Les techniques d'exploitation à faible impact, ou à impacts réduits (*Reduced impact logging* en anglais), que Karel PICQUENOT a promues en manageant un projet visant à créer un pôle de formation à ces techniques dans le Bassin du Congo, sont particulièrement importantes dans ce contexte pour, d'une part conserver des zones et des espèces sensibles et d'autre part, pour permettre aux entreprises d'améliorer leurs techniques et de former leur personnel en vue d'obtenir des certificats de bonne gestion tel que le label FSC.

Depuis 2010, au sein de TEREА, Karel PICQUENOT a accompagné des entreprises dans le processus de certification forestière (obtention du label OLB de Taman et d'autres appuis ponctuels), est intervenu en tant que formateur spécialisé en exploitation forestière à impacts réduits auprès de l'administration forestière et/ou les entreprises d'exploitation forestière (PAPPFG-Gabon, PSFE2- Cameroun), et il a récemment été responsable de la vérification des normes environnementales, principalement en matière d'EFIR d'une concession forestière lors d'un audit de Due Diligence pour le rachat par d'un grand groupe forestier du Bassin du Congo. En matière de formation et de vulgarisation lié à la certification, la traçabilité et l'EFIR, Karel PICQUENOT a participé à la rédaction du Mémento du Forestier Tropical dans lequel il était en charge des chapitres traitant de la certification et de la traçabilité, a été le principal rédacteur du guide de l'abattage contrôlé au Gabon et contributeur du guide de débusquage et de débardage.

Sarah TOINT

Expert biodiversité

Bioingénieur en gestion environnementale issue de la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique), Sarah TOINT a d'abord travaillé comme coordinatrice des cellules de gestion durable sur des sites forestiers certifiés ou en cours de certification en République du Congo et au Cameroun.

Elle a ensuite été en charge des aspects biodiversité pour le bureau d'études TEREА Gabon et est principalement intervenue sur des dossiers dont la composante biodiversité était prépondérante. Elle organisait les inventaires faune et flore (terrain et bureau), relisait et synthétisait les rapports d'expertises. Dans ce cadre, elle a travaillé pour des acteurs économiques variés : mines, forêts, pétrole, agroalimentaire (huile de palme et hévéa), grands travaux, etc. Elle a ainsi participé à la rédaction de nombreuses EIES et de PGES.

Son parcours professionnel l'a ensuite menée dans le milieu de la conservation où elle a travaillé comme Coordinatrice des conflits Homme-faune dans le parc national d'Odzala-Kokoua en République du Congo pour African Parks Network.

Sarah est actuellement en charge de la rédaction d'un guide technique de gestion de la faune dans les concessions forestières d'Afrique centrale (PPECF-FFEM-COMIFAC).

Depuis plus de 10 ans, elle travaille sur les problématiques d'aménagement forestier, de gestion des ressources naturelles et de biodiversité. Ses connaissances relatives à ces sujets couvrent des aspects variés : inventaires fauniques, études d'impact, mesures d'atténuation et de préservation, mise en place de procédures, rédaction de documents techniques, formation d'équipes, vulgarisation scientifique, etc.

Jean-Michel PIERRE

Expert sociologie forestière et conditions de vie des travailleurs et ayants droits

De formation technique forestière, puis universitaire en approche systémique du développement rural (D.E.S.S à l'Université Paris XII), Jean-Michel PIERRE bénéficie d'une expérience professionnelle spécialisée en milieux tropicaux de plus de 25 ans, acquise dans 25 pays, principalement en Afrique centrale. Il a débuté sa carrière en Afrique, au sein d'ONG de développement, puis comme chercheur en sciences sociales au CIRAD-Forêt. Il a ensuite, pendant 8 ans, été consultant indépendant pour les principaux bailleurs de fonds (Banque Mondiale, Union Européenne, Agence Française de Développement, FAO, DFID, ITTO...) et le secteur industriel (ttTimber/CIB, Groupe Rougier, Groupe Danzer,...).

De 2006 à 2012, il a accompagné le groupe danois DLH, puis le groupe singapourien OLAM, dans le renforcement de leur performance sociale en matière de projet agro-industriels, d'aménagement forestier durable et de certification (FSC, RSPO, IFC Performance Standards,...). Depuis 2012, il est consultant indépendant et intervient sur des projets nationaux et régionaux, tant en Afrique qu'en Asie (IFC, FAO, AFD, Union Européenne,...).

Spécialiste reconnu de la gestion multi-acteurs en zones forestières d'Afrique centrale, il a accompagné de nombreux projets de développement local, publics et privés, sur l'ensemble du cycle de projet, du diagnostic initial à l'évaluation ex post. Tout au long de son parcours professionnel, il a acquis une expérience significative en matière d'analyse des acteurs et filières -notamment sur les aspects institutionnels, fonciers et d'interface entre règles coutumières et cadre légal- et de conception, de mobilisation des parties prenantes et de mise en œuvre de modes de gestion multi-acteurs inclusive, prenant en compte notamment les aspects genre, les populations autochtones et les groupes vulnérables.

Nicolas DUBART

Expert EFIR – Aménagement Forestier - Environnement

Nicolas DUBART, Bioingénieur en Nature Eaux et Forêts, est diplômé de la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux en Belgique. Nicolas dispose de près de 15 années d'expérience dans le secteur du bois et de la Gestion Durable des Forêts en Afrique et en Europe.

Dès 2006, Nicolas DUBART oriente son activité vers les domaines liés à la Gestion Durable des Forêts en travaillant pour une entreprise forestière, certifiée FSC, au Gabon (CEB-Precious Woods). Sur chantier forestier, pendant 6 ans, il agit en tant que Responsable aménagement et Directeur d'exploitation adjoint. Durant ces années, il acquiert des compétences techniques et pédagogiques certaines ainsi qu'une grande expérience dans le domaine lié à la rentabilité économique des pratiques de Gestion Durable dans le secteur bois-forêt- environnement.

De 2013 à 2018, il rejoint l'association belge Nature+ en tant que Responsable Programme. Durant ces années, il collabore avec les administrations forestières et le secteur privé dans le processus de mise en conformité des activités en lien avec l'aménagement, l'EFIR, l'environnement, la certification, la légalité et la traçabilité (FSC, OLB, APV-FLEGT). Il gère et coordonne plusieurs projets bénéficiant de l'appui de bailleurs de fonds internationaux. Il mène

donc des assistances techniques auprès des entreprises et institutions. Durant cette période, Nicolas mène aussi des activités pour BFConsult en Belgique et en France, dans le but d'accompagner des acteurs du secteur bois et forêts sur diverses thématiques environnementales et sanitaires.

Dès 2018, ses activités se développent sur l'Afrique. Nicolas dirige alors pleinement le bureau d'études BFConsult. En tant que Directeur, Nicolas encadre toutes les prestations mises en œuvre dans la réalisation des projets de BFConsult depuis leur montage jusqu'à leur clôture en passant par l'exécution des activités, la présence sur le terrain et la qualité du « reporting ». Fort de son expérience technique et opérationnelle sur chantier, il apporte la garantie d'un savoir-faire aux entreprises avec lesquelles BFConsult collabore. Dans ce cadre, Nicolas a notamment conduit BFconsult à développer des collaborations avec des entreprises chinoises et asiatiques fermement engagées dans le processus de certification et de gestion durable de leurs ressources. Nicolas apporte donc à BFConsult toute son expertise en gestion de projets. Grâce à ses partenariats et collaborations avec de nombreux experts spécialisés et reconnus, il conduit BFConsult vers de multiples projets liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies environnementales et sociales en lien avec la gestion durable des forêts

Bertrand VARICHON

Expert Gestion Forestière et Procédures

Ingénieur forestier diplômé de l'Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique), Bertrand a participé à l'accompagnement technique de plusieurs entreprises forestières au Congo (CIB-Olam), au Cameroun (Pallisco- CIFM) et au Gabon.

Au Congo, à la CIB-Olam, Bertrand a eu l'occasion de travailler sur le développement d'un outil de simulation de l'impact économique et environnemental de l'exploitation forestière. Ensuite, en tant que chargé d'études chez FRMi, Bertrand a mené l'exécution de plusieurs projets liés à l'aménagement durable et à l'exploitation forestière à impact réduit en Afrique centrale. Au Congo il a réalisé des diagnostics RBUE-FLEGT pour des sociétés forestières du massif forestier du Mayombe, avant d'intervenir en qualité d'aménagiste dans les forêts du Nord-Congo. Tout en suivant l'évolution de ces projets, il a été chargé d'un projet, plus important, d'assistance technique pour une société d'exploitation forestière émergente au Gabon : mise en place de techniques d'Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR), préparation à la certification, appui à l'aménagement, gestion et traçabilité.

Depuis février 2020, Bertrand occupe le poste d'assistant technique chez BFConsult. Il intervient sur plusieurs projets de coaching vers la certification, menés au sein de plusieurs entreprises basées au Congo et au Gabon. Disposant d'une bonne expérience en gestion forestière, Bertrand intervient sur différents domaines d'activités : Aménagement, Hygiène et Sécurité au travail, Environnement. Forestier de terrain, Bertrand intervient également chez BFConsult sur les activités liées au développement des techniques d'Exploitation Forestière à Impact Réduit ainsi qu'à la mise en place des pratiques de sylviculture.

Baptiste MARQUANT

Expert Aménagement Forestier - Traçabilité Forestière - Procédures

Ingénieur spécialisé dans la gestion des écosystèmes forestiers tropicaux, Baptiste Marquant dispose de 10 années d'expérience dans la gestion durable des ressources forestières en milieu tropical humide et dans les systèmes agroforestiers.

L'expert a démarré sa carrière dans le Bassin du Congo à l'Agence Française de Développement (AFD) de

Brazzaville Congo (2012-2014) où il a notamment participé au suivi technique, administratif et financier du Projet

d'Appui à la Gestion durable des Forêts du Congo (PAGEF) qui visait l'aménagement de 4 millions d'hectares de concessions forestières sous CAT et 1 million d'hectares sous CTI dans le massif forestier Sud Congo. A l'AFD, aux côtés du Ministère en charge des forêts, l'expert a initié le processus de révision du code forestier ainsi que l'instruction du Projet Appui APV FLEGT Congo-UE (financement DFID délégué à l'AFD, 2016-2019).

Baptiste est ensuite intervenu durant 4 ans au Congo pour le compte de FRMi, pays où il de nouveau été basé de 2016 à 2019, au service d'assistances techniques auprès de bailleurs de fonds ou de prestations pour le secteur privé (Nord et Sud, petits et grands concessionnaires). Baptiste a aménagé ou contribué à l'aménagement de plusieurs millions d'hectares de forêts, depuis les inventaires jusqu'aux rédactions des différents documents d'aménagement en passant par toutes les étapes techniques intermédiaires. Ces travaux d'aménagement ont été conduits essentiellement au Congo et en RDC dans une moindre mesure. Dans le cadre du backstopping qu'il a apporté à l'Assistance Technique Principale du Projet Appui APV FLEGT Congo-UE, l'expert a eu l'occasion de suivre de près les différentes phases du développement du SIVL jusqu'au démarrage de son implémentation au Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Disposant d'une solide expérience en traçabilité (forêt et usine) et gestion forestière, au Congo et au Gabon, Baptiste a diagnostiqué puis encadré sur le terrain de nombreux concessionnaires forestiers pour leur mise en conformité avec les exigences légales en vigueur ou selon les meilleurs standards de certification.

Au-delà des questions purement techniques de gestion forestière, l'innovation, la concertation et la bonne gouvernance constituent pour Baptiste les éléments clés à mobiliser pour l'avenir de la gestion durable des forêts tropicales.

Corine MARECHAL

Expert Biodiversité – Faune – Aires Protégés

Corinne MARÉCHAL est biologiste de formation, spécialisée en faune sauvage. Elle possède une expérience d'une dizaine d'années dans le Bassin du Congo acquise dans le double contexte de l'exploitation forestière et de la conservation de la biodiversité.

Comme chercheuse, elle a travaillé sur les questions d'évaluation des populations de grands mammifères dans les forêts de la sous-région. Comme consultante, elle appuie les

gestionnaires de terrain dans l'application des bonnes pratiques, lois et normes d'aménagement en matière faunique.

Elle a conseillé plusieurs exploitants forestiers pour qui elle a élaboré des documents de planification de protection de la faune ; elle s'intéresse particulièrement aux sociétés engagées dans la certification FSC (Alpicam au Cameroun, Rougier au Gabon, CIB-Olam au Congo).

Elle a également réalisé plusieurs missions dans les parcs nationaux ; elle a notamment participé à l'identification des besoins de LAB pour le BSB Yamoussa (Cameroun et Tchad) et produit la stratégie de biomonitoring du parc national de la Lomami (RDC). Dans le cadre de ses missions, elle est régulièrement amenée à faire des analyses documentaires et des diagnostics de situation. Récemment, elle a mené une étude de faisabilité de la domestication de la faune sauvage comme contribution à l'atténuation et à l'adaptation des populations locales aux changements climatiques (Congo).

Jérôme LAPORTE

Expert aménagement, biodiversité et traçabilité

Jérôme Laporte est expert forestier et directeur d'Eticwood. Il travaille depuis plus de 15 ans à la gestion des forêts naturelles de production en milieu tropical. Son expérience a été acquise par des missions dans différents types d'organisations : société d'inspection forestière, sociétés forestières, administrations, cabinets de conseil et ONG de recherche et de conservation.

Jérôme a d'abord travaillé à la réalisation et à la mise en œuvre d'inventaires et d'aménagement forestiers, ainsi qu'à l'accompagnement d'entreprises dans la mise en place de programmes de certification. Il conseille ainsi et depuis plusieurs années des cellules de gestion forestière - certification de plusieurs sociétés forestières certifiées FSC en Afrique. Dans ce cadre, il travaille régulièrement à l'identification et au suivi des HVC et de la biodiversité dans ces entreprises.

En tant que responsable de l'aménagement et de la certification de Pallisco, il a conçu Pallitracks en collaboration avec Prosygma. Pallitracks est un outil informatique centralisé pour la gestion et la traçabilité des forêts, qui est actuellement utilisé par plusieurs entreprises et administrations forestières en Afrique centrale et en Afrique du Nord. L'outil gère chaque année plus de deux millions de mètres cubes de bois produits sur plus de deux millions d'hectares de forêts naturelles et plantées.

Plus tard, il a acquis une expertise en soutien institutionnel dédié au secteur forestier. Il travaille ainsi régulièrement sur la conception, l'évaluation et la mise en œuvre de systèmes nationaux de vérification de la légalité et / ou de la traçabilité du bois en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Dans ce cadre, et principalement en tant que consultant pour le programme FAO UE FLEGT, il suit plusieurs projets de traçabilité et participe à la publication de documents dédiés à la gouvernance forestière.

Plus récemment et sur une thématique de développement social, dans le cadre de l'appui qu'il propose aux cellules aménagement, Jérôme développe un projet de structuration de filière

cacao en périphérie des concessions forestières en partenariat avec des entreprises chocolatières.

Olivier BONNEAU

Expert Audit - Certification – Droit des travailleurs

Ingénieur bois de formation, Olivier Bonneau est un expert de la filière forêt-bois. Il intervient depuis près de quinze ans dans le développement de projets industriels et forestiers innovants et ambitieux. Il a notamment développé des compétences particulières dans l'aménagement durable des forêts, la conformité légale des entreprises et la certification. Il s'est particulièrement investi dans l'aménagement dans le Bassin du Congo où il a accompagné de grandes sociétés dans leurs démarches de gestion responsable. Il accompagne aussi les importateurs dans la mise en œuvre de leurs obligations de diligence raisonnée (RBUE), la maîtrise des exigences légales et la certification. Ses missions, réalisées dans la plupart des pays forestiers, lui ont permis d'étudier la réglementation des différents pays du Bassin du Congo et de maîtriser leur application (interprétation des lois), tant sur la légalité de l'exploitation forestière que sur les aspects sociaux et environnementaux.

Olivier Bonneau intervient également dans le secteur institutionnel pour des études et diagnostics de filières ainsi que dans la mise en œuvre de projets internationaux, et plus particulièrement des Accords de Partenariats Volontaires avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT. Dans ce cadre il a participé à différents projets de gouvernance forestière relatifs à l'interprétation des lois (guide de contrôle de l'administration, audits, formations, etc.).

Olivier Bonneau est auditeur FSC. Il réalise régulièrement des audits de certification dans le secteur forestier, et maîtrise par conséquent toutes les procédures d'audit et de certification.

Nicolas BAYOL

Expert gestion forestière

Expert en ingénierie forestière et Directeur d'études à FRMi, Nicolas BAYOL dispose d'une solide expérience en appui aux entreprises forestières en matière de gestion forestière (Gabon, Guinée Equatoriale, Congo, RDC, RCA et Brésil). Il a dirigé, dans divers pays d'Afrique Centrale, l'aménagement de plus de 6 millions d'hectares de forêt.

Très impliqué dans les réflexions sur la gestion des forêts tropicales humides depuis 1996, il a participé à la rédaction du Plan Pratique d'Aménagement des forêts naturelles de production tropicales africaines, ouvrage de référence publié par l'ATIBT, a coordonné le chapitre aménagement des forêts naturelles du mémento du forestier tropical. Il apporte depuis 2007 son expertise à l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale et anime la rédaction des chapitres sur la gestion des forêts et la filière bois des Etats des Forêts.

Il a appuyé de nombreuses entreprises pour se mettre en conformité avec les exigences des marchés, de la certification et du plan d'action FLEGT de l'Union Européenne.

Il assiste également les institutions en charge des forêts au Congo, en RDC et au niveau régional.

Il a ainsi été amené à travailler, non seulement sur la planification des prélèvements forestiers, mais aussi sur l'intégration des potentialités et risques écologiques, ainsi que des besoins sociaux, dans l'affectation des terres et dans les règles de gestion à l'intérieur des permis forestiers. Ses différentes spécialisations l'ont naturellement conduit à intervenir dans des réflexions sur l'évolution des modes de gestion et des filières bois en Afrique Centrale.

Depuis 2018, Nicolas BAYOL assure la présidence de la commission forêt de l'ATIBT. Il est également Directeur technique TRACER-DR.

Alexandra PASQUIER

Expert gestion forestière

Alexandra PASQUIER est une spécialiste reconnue de la foresterie tropicale et rurale et de la gestion des ressources naturelles en Afrique centrale. Depuis 20 ans, elle a mené à bien bon nombre de projets forestiers dans différents pays tropicaux (Afrique, Asie, Amérique du sud). Elle maîtrise ainsi une grande variété de contextes institutionnels, économiques et scientifiques. Sa position et son expérience lui confèrent une vision globale et élargie de chaque projet.

Résidente permanente au Cameroun depuis 6 ans, Alexandra PASQUIER intervient sur l'ensemble des pays d'Afrique Centrale.

Elle dispose d'une solide expérience en appui à la certification et en aménagement des concessions forestières, ayant élaboré elle-même de nombreux plans d'aménagement en Afrique Centrale (Cameroun, RCA), et ayant appuyé des entreprises forestières dans leurs démarches de certification dans différents pays du Bassin du Congo.

Elle est également intervenue sur des études d'évaluation de Hautes Valeurs de Conservation et de définition de leurs modalités de gestion dans des normes ou des procédures développées pour des concessionnaires.

Elle supervise actuellement un Projet PPECF II d'assistance technique auprès de deux entreprises concessionnaires en RCA (SEFCA) et au Congo (Likouala Timber) pour l'accompagnement à la certification forestière.

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

5.1.5 Présentation des compétences des experts mobilisés

Les 4 structures identifiées sont en mesure de mobiliser 13 experts compétents pouvant ainsi couvrir toutes les thématiques liées à la certification. Certains experts sont d'un profil plus généraliste tandis que d'autres sont hautement spécialisés dans un ou deux domaines. Le tableau des compétences mobilisées est présenté ci-dessous.

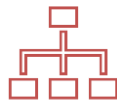
Experts	Système de certification	Social externe	Condition de vie des travailleurs et ayants droit	Droit des travailleurs	Santé et sécurité au travail	Aménagement	Exploitation forestière - EFIR	Environnement et biodiversité	Faune et Aires protégées
Séraphin Ngoumbe	+++	++	++	++	+++	+	+	++	
Rodolphe Metayer (TEREA)	+				++			+++	
Ivan Mve			+	+	+++				
Luce-Eline Darteyron	+++	++	+	+	+	++			
Emilie Morin(TEREA)	+++	++	++			++			
Karel Picquenot	++		+	++	++	++	+++		
Sarah Toint	+					+++		+++	+++
Jean-Michel Pierre	++	+++	+++	+++	++	++			
Dubart (BFC)	+++	++	+++	++	+++	+++	+++	+++	++
Varichon (BFC)	++		++	++	++	++	++	++	+
Marquant (BFC)	+++	+	++	++	++	+++	+	+	+
Maréchal (BFC)	+	+	+					++	+++
Laporte (Eticwood)	+++	++	++	++	+	+++	+	+++	
Bonneau (OBBois)	+++		+++	+++	+++	++	+	+++	

PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

Nicolas Bayol (FRMi)	++	++	+	+		+++	+++	++	
Alexandra Pasquier (FRMi)	++	+	+	+	+	+++	++	++	+

5.2.APPENDICE 2 : DRAFT DE LA FICHE « POLLUTION-BIODIVERSITE »

Une première rédaction encore incomplète à ce stade de ce que pourrait être la fiche 8.9 est présentée ci-après à titre d'information (avec des illustrations limitées à ce stade).



MODULE n° 8 : ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITE

FICHE n° 8.9 : POLLUTION EN FORET

COMPREHENSION DU CONTEXTE



LES OBJECTIFS / ENJEU / FACTEUR DE RISQUE

Les risques de pollutions en forêts lors des activités d'exploitation sont principalement au transport, stockage et manipulation des hydrocarbures (gasoil, essences, huiles...) et à la réalisation de certaines interventions mécaniques sur le chantier en cas de pannes ou de petites révisions techniques.

Il s'agit de pollutions ayant des impacts généralement limités sur les sols et dans une moindre mesure sur la qualité de l'eau (écoulements ponctuels) mais souvent récurrentes.

Le champ d'application de la fiche concerne donc

- Le transport, le stockage et le service du gasoil – Enjeu fort
- La manipulation de l'essence et l'huile de chaîne des tronçonneurs
- La mécanique en forêt
- La conduite à tenir en cas de pollutions accidentelle et les méthodes de « nettoyage »

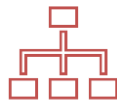


RAPPEL DES EXIGENCES DES DIFFERENTS STANDARDS DE CERTIFICATION

*L'entreprise respecte toutes les exigences environnementales réglementaires concernant l'eau, l'air, **le sol**, la biodiversité... (n° 1.4.4 OLB V. 4.0)*

*Des directives opérationnelles doivent exister et être mise en œuvre pour **la protection des sols**... (n° 6.5.2 FSC-STD-CB-V01-04 EN)*

*Des mesures spécifiques doivent être prescrites et appliquées en vue de **minimiser les dommages au sol** et aux cours d'eau au sein de l'UGF, conformément à la législation et réglementation en vigueur (n° 7.1.5 PAFC-BC-NORM 001-2019)*



POINTS DE VIGILANCE LORS DES AUDITS

- Des cuves ou des citernes roulantes en forêt qui doivent respecter certaines normes de qualité : Absence de fuite, pompe de distribution sécurisée avec collecteur, bac de rétention d'un volume suffisante pour collecter les hydrocarbures en cas de détérioration brutale et importante de la cuve
- Véhicule mécanique forêt dédié avec des compartiments permettant le transport des hydrocarbures et huiles de vidanges de façon sécurisée + bac à sciure + bâche plastique à étaler sur le sol sous l'engin à réparer
- L'interdiction totale de l'utilisation des huiles de vidanges noires et usagées dans les tronçonneuses. L'huile hydraulique n'est pas recommandée nonplus.
- L'interdiction totale du nettoyage des engins en forêt dans les dans ou à proximité des rivières
- Propreté des parcs à grumes après roulage, des vois d'accès, aux abords des ouvrages d'art
- Une procédure de gestion des pollutions en forêt (certificat GD)
- Une procédure pour la petite mécanique en forêt

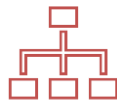
« POUR ALLER PLUS LOINS »

- Présence systématique de Kit de récupération d'huile normalisé anti-pollution (cf. photo)
- Utilisation généralisée des huiles biodégradable dans les tronçonneuses et dans les engins
- Véhicule mécanique forêt dédié avec pick up équipé, muni d'une tôle métallique et hermétique permettant de collecter les pollutions lors du transport
- Cuve mobile à double paroi sécurisée



PROPOSITION D'OUTILS

- ✓ Procédure « gestion des pollutions en forêt »
Contenu : matériel à mettre œuvre, mesures à prendre au regard de la gestion des hydrocarbures, des autres produits chimiques, des déchets (câble, pneus, etc.)
- ✓ Procédure « mécanique en forêt »
Contenu : Mesures mises en œuvre pour les vidanges des engins, petites réparations.



EXEMPLES DE VERIFICATION



Petite mécanique de tranconneuse directement sur le sol



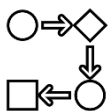
Citerne neuve et de qualité mais sans système de récupération lors du dépotage et sans bac de rétention



Ce fut est déposé en forêt directement sur la terre, sans aucun dispositifs de prévention des pollutions

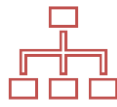


Texte



DESSINS TECHNIQUES

Texte



**NIVEAU DE
CERTIFICATION**
Légalité
Gestion Durable



**LE NIVEAU DE
PRIORITE 1/2/3**
2



TEMOIGNAGES DES PERSONNES RESSOURCES







VIDEOS

➔ Insérer ici le lien de la vidéo



REFERENCES DOCUMENTAIRES

-  Appendice 1 : Procédure XXXX
-  Appendice 2 : Procédure YYYYY
-  Fiche 1.1
-  Fiche 2.1

RESSOURCES EXTERNES

<https://solutions-alternatives.org/base-de-connaissances/huile-moteur-biologique/>

<https://www.automatic-technologies.fr/>

5.3.APPENDICE 3 : EXEMPLE D'UN MODELE DE PROCEDURE

<Logo / entête de la société>

Procédure de gestion des déchets

Version	V <N° de la version>
Référence du document	<Référence du document>
Date	<Date de dernière modification>

Le premier encart permet d'identifier la procédure, grâce à son numéro de version, sa référence... Etc.

Domaine d'application	<Services concernés par l'application de la procédure>
Diffusion pour application	<Services responsables de l'application de la procédure>
Diffusion pour information	<Services informés de la procédure>

Le second encart présente les services concernés par cette procédure. Dans le cas de la gestion des déchets, la procédure s'applique à... Etc.

Historique du document		
Version	Date	Objet des modifications
<N° de la version>	<Date de dernière modification>	<Objet des modifications>

Le troisième encart précise l'historique du document et permet de suivre les différentes modifications apportées à la procédure... Etc.

1. OBJECTIFS

La récupération des déchets s'opère aussi bien en forêt que dans les bases de vie. <Nom de la société> s'engage à prendre les mesures nécessaires pour collecter, stocker, trier, détruire ou évacuer ses déchets. <Nom de la société> s'engage également à réduire la production de déchets présentant une toxicité pour les employés et l'environnement, dans le respect des prescriptions légales et l'engagement de certification.

Cette procédure a pour objet :

- de veiller à l'application des lois et règlements concernant la gestion des déchets ;
- de promouvoir la réduction des déchets sur le site de <Nom de la société> ;
- de mettre en place un système de traitement des déchets.

Il s'agit de décrire ici l'objectif de la procédure.

Cette partie présente les engagements de la société concernant la gestion des déchets, dans le respect des prescriptions légales locales.

Les objectifs présentés sont une liste indicative qui peut être...

Etc.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE ET AFFILIES

Les documents légaux et réglementaires sur lesquels s'appuie cette procédure sont les suivants :

- <Liste des textes légaux et réglementaires>

La procédure s'appuie par ailleurs sur les autres documents suivants :

- <Autres documents>

Les documents de référence à évoquer sont les textes légaux qui encadrent la gestion des déchets et/ou autres documents.

A titre d'exemple, les textes légaux peuvent être... Etc.

3. RAPPELS ET DEFINITIONS

- Gestion des déchets : elle consiste à prévenir ou à réduire la production et la nocivité des déchets en réglementant leurs conditions de collecte, de ramassage, de traitement et d'élimination.
- <Autres définitions utiles>

La partie « Rappels et définitions » permet de bien cadrer la compréhension des termes utilisés dans le reste de la procédure.

Les définitions utiles sont... Etc.

4. ROLES ET RESPONSABILITES

Responsable	Tâche
<Nom du responsable>	Choix des prestataires pour le ramassage, le traitement, l'élimination ou la valorisation des déchets
<Nom du responsable>	Contrôle du suivi des quantités de déchets évacués chaque mois
<Nom du responsable>	Sensibilisation de l'ensemble du personnel sur la gestion des déchets
<Nom du responsable>	<Autre tâche>

Cette partie permet de définir clairement quelles sont les responsabilités au sein de la société concernant la procédure de gestion des déchets.

Les tâches peuvent être modifiées, complétées... Etc.

5. DECHETS GENERES

Type	Nature	Origine	
Déchets bois	Solides	Exploitation forêt	Activité de sciage
Huiles et filtres à huile	Liquide/solide	Production bois en forêt et transport	Vidange des engins et véhicules
Déchets ménagers	Solide	Base vie/parc forêt	Ménages et pauses
<Autre déchet>	<Solide / liquide>	<Lieu d'origine du déchet>	<Activité à l'origine du déchet>

Faire la liste la plus exhaustive possible des déchets générés par l'activité de la société, que ce soit au niveau de l'exploitation en forêt, du transport, des activités sur la base vie etc.

Une liste exhaustive des déchets générés permettra... Etc.

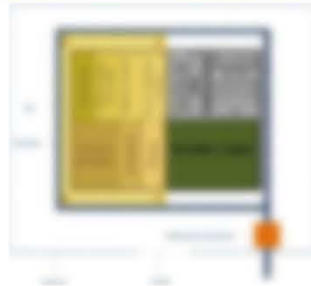
6. TRAITEMENT DES DECHETS

6.1. Déchets bois

6.2. Huiles et filtres à huile

6.3. Déchets ménagers

6.4. <Autre déchet>



Exemple : Gestion des déchets pneus

Les pneus usés proviennent des véhicules servant au transport, à la production de bois en forêt...

L'entreprise devra estimer la quantité de déchets produits annuellement par type de pneu.

Il existe trois options de traitement des pneus :

- La récupération : elle peut être faite par une entreprise spécialisée ou par le fournisseur pour du rechapage
- Le recyclage : les pneus peuvent être revalorisés pour faire des parcs à fleurs afin d'embellir les sites, permettre la stabilisation des sols, servir à la sécurité routière (bornes de protection à l'entrée de ponts) etc.
- Le stockage : le pneu n'est pas polluant et se dégrade lentement, il est donc possible de le ranger dans une zone de stockage à long terme sécurisée, dans une zone isolée, clôturée et identifiée par un panneau, voire de l'enfouir si la traçabilité est bien assurée. Le déchetage des pneus est préconisé afin de réduire les volumes, de diminuer les risques d'incendie et d'éviter le stockage d'eau dans le pneu pouvant favoriser la prolifération des moustiques.

Cette partie constitue le cœur de la procédure à proprement parler. Un sous-titre doit préciser, pour chaque catégorie de déchet, la procédure de traitement.

Chaque partie débute par une introduction précisant... Etc.

Chaque partie peut ensuite être divisée en une ou plusieurs des parties suivantes...

Etc.

7. SYNTHÈSE

Le tableau suivant fait le résumé de la procédure de gestion des déchets :

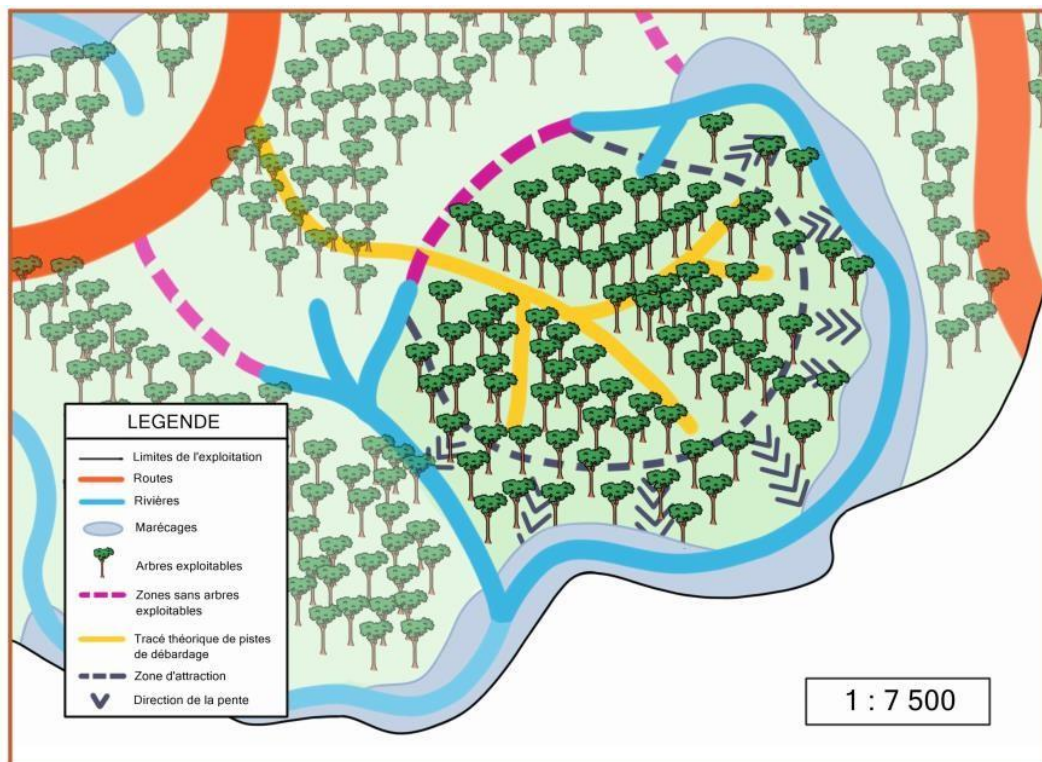
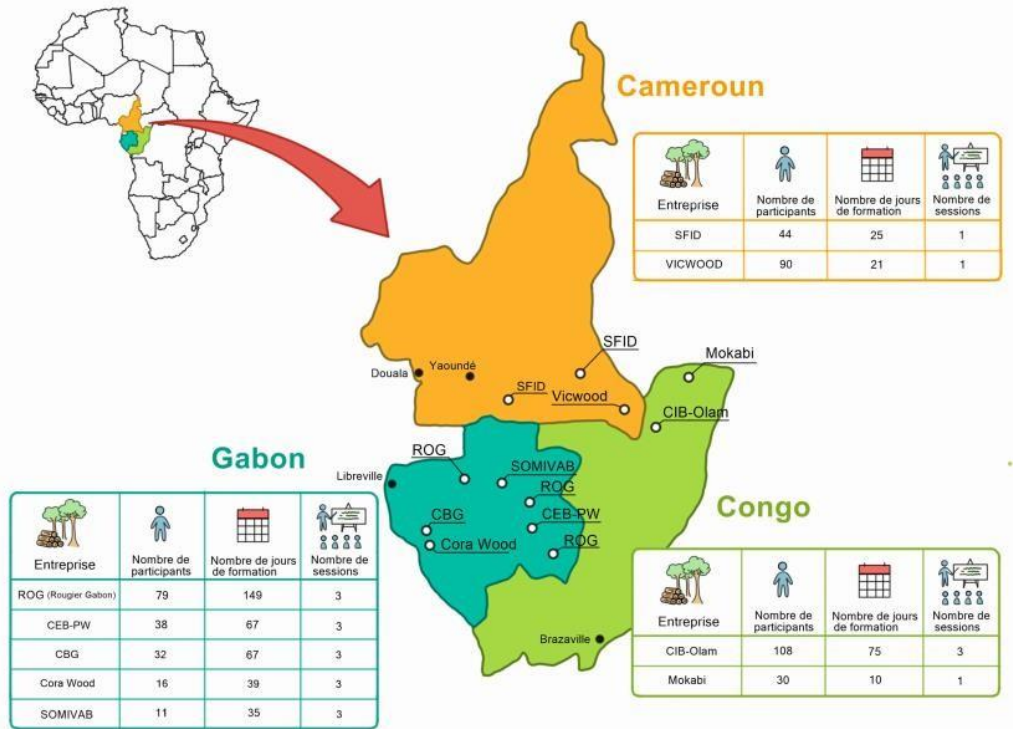
Type de déchet	Mode de stockage	Moyen de transport	Filière d'élimination
<Type de déchet>	<Fûts / Poubelle / Benne / Pas de stockage...>	<Ramassage spécial / Camion de ramassage d'ordures / Non évacués...>	<Décharge municipale / Particuliers / Retour au fournisseur...>

Le tableau de synthèse final permet de faire le résumé de toutes les informations précédentes de manière très simplifiée. La procédure doit être compréhensible juste avec ce tableau qui... Etc.

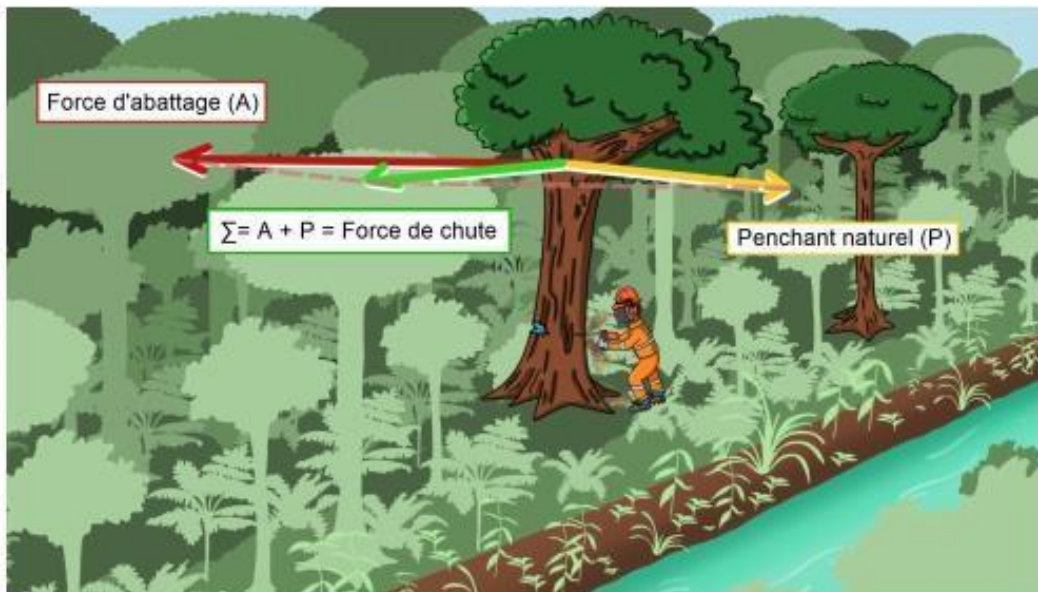
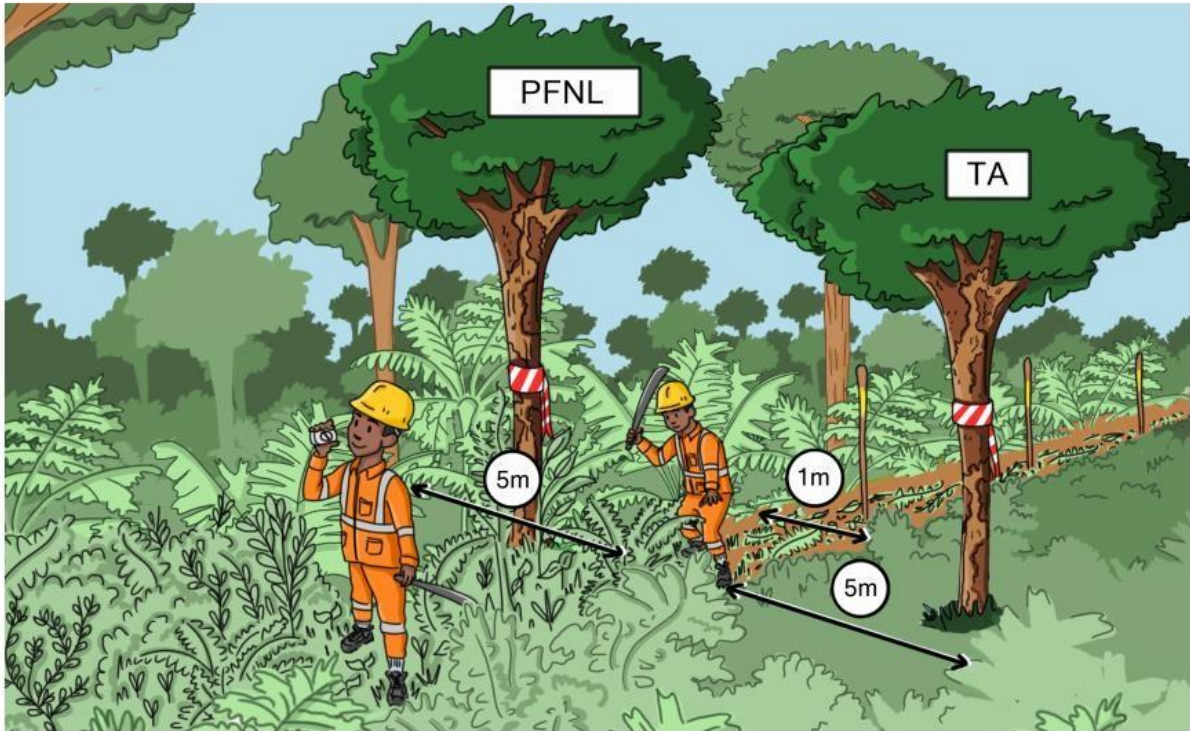
5.4. APPENDICE 4 : EXEMPLES D'ILLUSTRATIONS

Exemples d'illustrations issues de « EXPLOITATION FORESTIERE A IMPACT REDUIT – GUIDE PRATIQUE ILLUSTRE »

Financement PPECF-COMIFAC-KFW – Contrat C066



PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE



PROJET DE GUIDE DE CERTIFICATION FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

